



**Dossier Centre Socioculturel -
Renouvellement de l'agrément
2023-2026 :
« Vivre ensemble dans le
Cœur des Bauges »**

Octobre 2022

Association "Les Amis des Bauges"

232 Avenue Denis Therme

73 630 LE CHATELARD

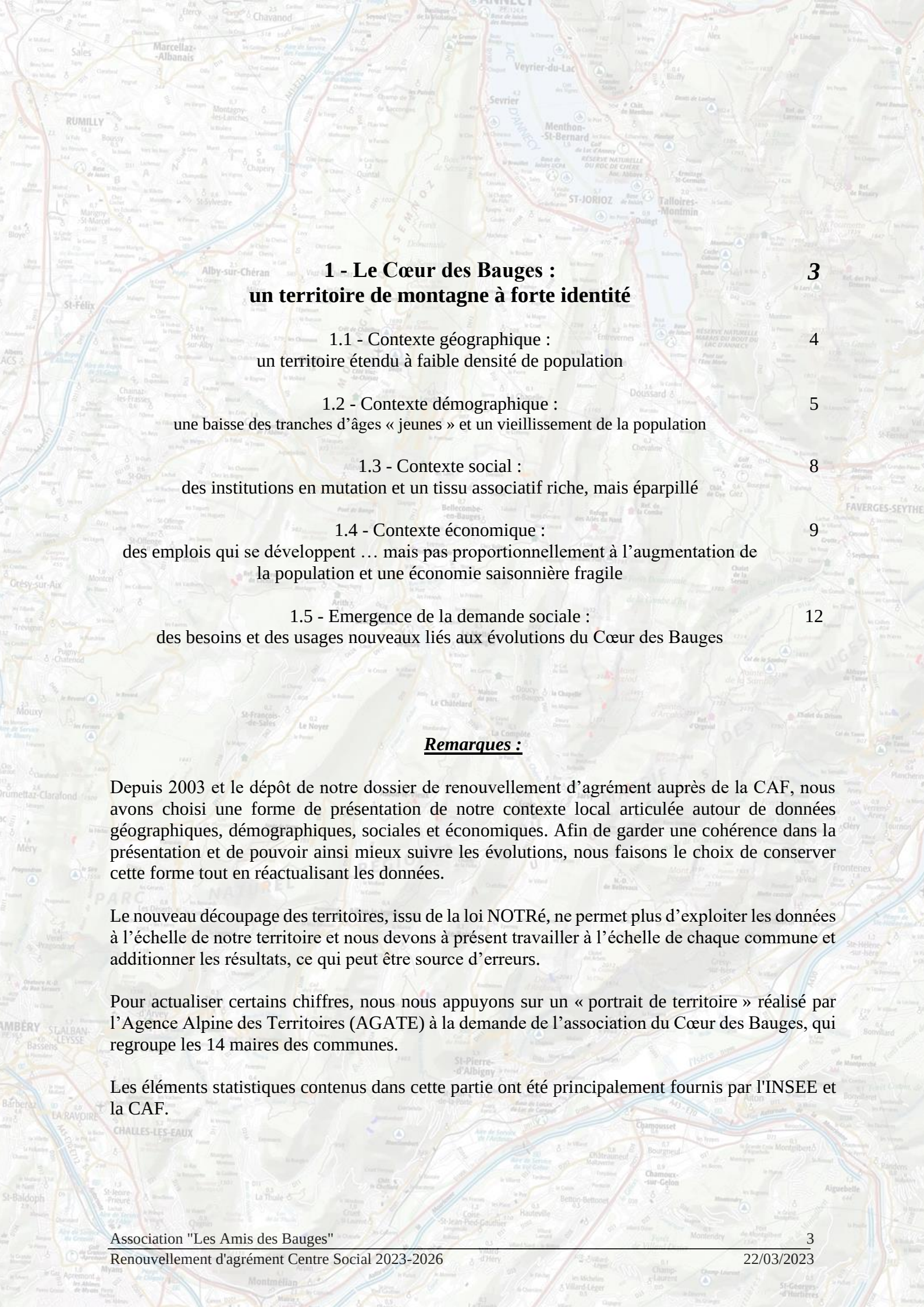
Tél. : 04/79/54/87/64

Email : info@amisdesbauges.org

Site : www.amisdesbauges.org

Sommaire

1 - Le Cœur des Bauges : un territoire de montagne à forte identité	3
1.1 - Contexte géographique : un territoire étendu à faible densité de population	4
1.2 - Contexte démographique : une baisse des tranches d'âges « jeunes » et un vieillissement de la population	5
1.3 - Contexte social : des institutions en mutation et un tissu associatif riche, mais éparpillé	8
1.4 - Contexte économique : des emplois qui se développent ... mais pas proportionnellement à l'augmentation de la population et une économie saisonnière fragile	9
1.5 - Emergence de la demande sociale : des besoins et des usages nouveaux liés aux évolutions du Cœur des Bauges.....	12
2 - Bilan de l'agrément centre socioculturel : 4 années d'actions pendant la crise sanitaire	13
2.1 – Présentation de la démarche d'évaluation	14
2.2 - La vie associative du centre socioculturel	15
2.3 - Les associations, les animations locales et culturelles	17
2.4 – La Petite Enfance	19
2.5 – L'Enfance / Jeunesse / Famille.....	22
2.6 – L'accès aux droits	25
2.7 – Les seniors	27
2.8 – Conclusion des années 2019 – 2022 : la crise sanitaire et ses conséquences.....	29
3 - Pour un nouvel agrément Centre Socioculturel :	31
3.1 – Explication de la méthode : des échanges réguliers avec la population [dans] un travail de confiance avec les élus locaux	32
3.2 – Les choix politiques de l'association : un sens aux actions	34
4 - Les actions prévues pour les 4 prochaines années :	37
4.1 - Les fiches-actions et les actions structurelles du Centre Socioculturel	38
4.2 – Bien grandir en Bauges	40
4.3 – Bien vivre en Bauges.....	43
4.4 – Continuer à bien vivre en Bauges.....	46
4.5 – Services et innovations en Bauges.....	49
4.6 – Familles en Bauges (Projet Animation Collective Famille – ACF).....	52
4.6.1 – Le contexte de cette demande : un prolongement naturel de la démarche d'agrément	53
4.6.2 – L'articulation entre les objectifs spécifiques de chacune de nos actions et les attendus de la circulaire CNAF « Familles »	54
4.6.3 - Le projet « familles » illustré par des exemples d'actions concrètes	56
4.6.4 - Animation Collective Famille : Eléments budgétaires pour l'année 2023	58
5 – Annexes :	60
Glossaire	61
Finances	62



1 - Le Cœur des Bauges : un territoire de montagne à forte identité

3

1.1 - Contexte géographique : un territoire étendu à faible densité de population

4

1.2 - Contexte démographique : une baisse des tranches d'âges « jeunes » et un vieillissement de la population

5

1.3 - Contexte social : des institutions en mutation et un tissu associatif riche, mais éparpillé

8

1.4 - Contexte économique : des emplois qui se développent ... mais pas proportionnellement à l'augmentation de la population et une économie saisonnière fragile

9

1.5 - Emergence de la demande sociale : des besoins et des usages nouveaux liés aux évolutions du Cœur des Bauges

12

Remarques :

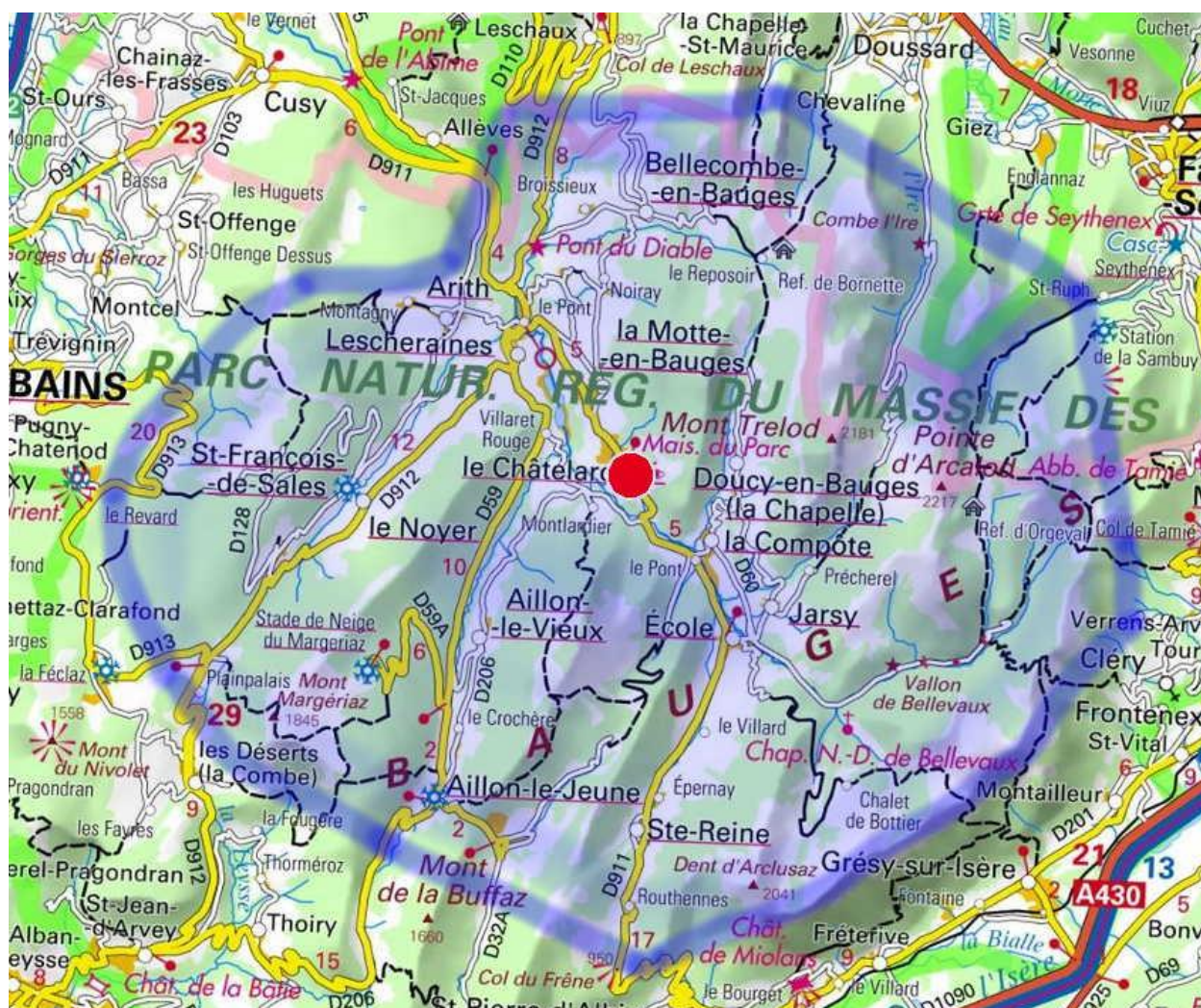
Depuis 2003 et le dépôt de notre dossier de renouvellement d'agrément auprès de la CAF, nous avons choisi une forme de présentation de notre contexte local articulée autour de données géographiques, démographiques, sociales et économiques. Afin de garder une cohérence dans la présentation et de pouvoir ainsi mieux suivre les évolutions, nous faisons le choix de conserver cette forme tout en réactualisant les données.

Le nouveau découpage des territoires, issu de la loi NOTRe, ne permet plus d'exploiter les données à l'échelle de notre territoire et nous devons à présent travailler à l'échelle de chaque commune et additionner les résultats, ce qui peut être source d'erreurs.

Pour actualiser certains chiffres, nous nous appuyons sur un « portrait de territoire » réalisé par l'Agence Alpine des Territoires (AGATE) à la demande de l'association du Cœur des Bauges, qui regroupe les 14 maires des communes.

Les éléments statistiques contenus dans cette partie ont été principalement fournis par l'INSEE et la CAF.

1.1 - Contexte géographique : un territoire étendu à faible densité de population



A une demi-heure de Chambéry, Aix les Bains, Albertville et Annecy, le **Cœur des Bauges** (ex canton du Châtellard) englobe les quatorze communes suivantes :

Aillon-le-Jeune, Aillon-le-Vieux, Arith, Bellecombe en Bauges, Le Châtellard, La Compôte, Doucy, Ecole, Jarsy, La Motte en Bauges, Lescheraines, le Noyer, Saint-François, Sainte-Reine
(La superficie totale est de 262,92 km²)

soit 5 163 habitants avec les résultats du recensement en 2019, 19,64 habitants au Km² ¹

On dénombre 86 hameaux dans le Cœur des Bauges. Toutefois, on note que sur les 5 163 habitants, **41% de la population vit dans les trois communes de Bellecombe, du Châtellard et de Lescheraines.**

¹ A titre d'exemple (source Wikipédia) : densité du département Savoie (en 2019) = 72 habitants/km² ; densité de la France métropolitaine (en 2020) : 118 habitants/km²

"Une population qui ne cesse de s'accroître ... de plus en plus lentement" : Évolution des populations municipales du Cœur des Bauges depuis les derniers recensements (chiffres de l'INSEE)

Communes	1982	1990	1999	2008	2013	2018	2019
Aillon le Jeune	250	261	339	446	437	434	433
Aillon le Vieux	155	156	169	171	174	181	182
Arith	259	277	289	375	414	442	443
Bellecombe	350	393	454	632	655	674	683
Le Châtelard	463	491	546	627	660	669	668
La Compôte	241	249	217	224	243	260	264
Doucy en Bauges	100	86	74	88	96	96	96
Ecole	266	249	238	250	277	301	303
Jarsy	166	172	247	278	280	269	271
Lescheraines	425	495	556	737	745	773	781
La Motte en Bauges	211	287	310	428	463	501	505
Le Noyer	126	102	143	170	211	214	213
St François de Sales	106	96	124	137	156	149	149
Ste Reine	136	138	124	151	153	166	172
TOTAL Cœur des Bauges	3 254	3 452	3 828	4 714	4964	5129	5163
<i>A titre indicatif, évolution entre chaque recensement</i>		+ 198	+ 376	+ 886	+250	+165	+34

L'évolution annuelle de la population entre 2013 et 2019 (variation annuelle moyenne) est de : + 0,66 % (0,5 % pour la Savoie). Par rapport à la précédente période (2008 à 2013), dans le Cœur des Bauges, ce taux est en forte baisse (3,78 % précédemment).

A retenir dans ce paragraphe :

- ⇒ Faible densité de population (territoire étendu, peu habité)
- ⇒ Géographie alpine marquée (vallées enserrées dans des contraintes naturelles fortes)

Aspects positifs	Aspects négatifs
⇒ Territoire authentique (identité forte de chaque village)	⇒ Isolement
⇒ Démographie croissante, malgré un fort ralentissement	⇒ Problème de déplacement

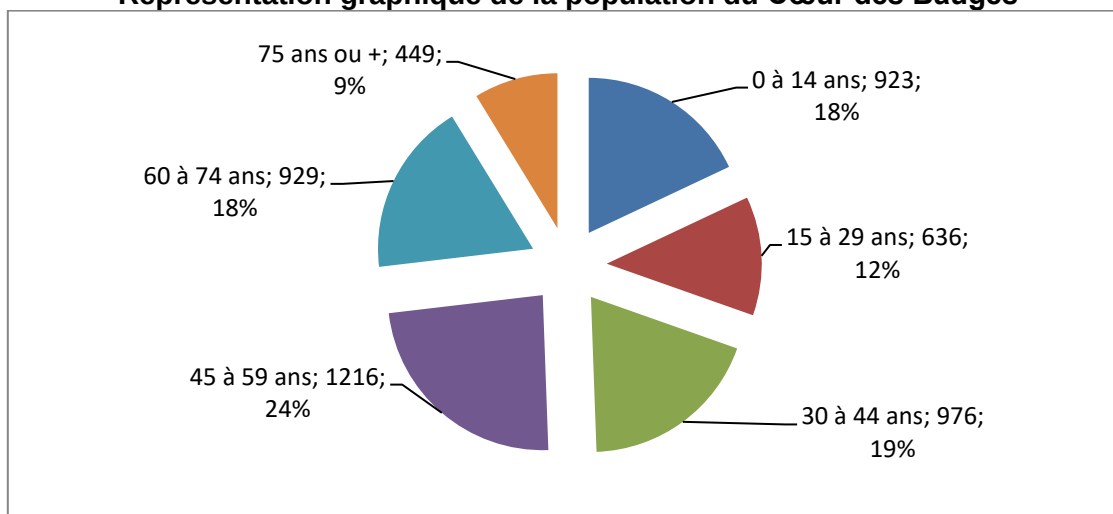
1.2 - Contexte démographique : une baisse des tranches d'âges « jeunes » et un vieillissement de la population

En analysant plus finement les chiffres fournis par l'INSEE de la population par tranche d'âge, nous remarquons qu'entre 2014 et 2018, si la population totale du Cœur des Bauges a augmenté, toutes les tranches d'âge « jeunes », jusqu'à 44 ans, diminuent (également vrai depuis 2011).

	2011	2014	2018	Différence 2018-2014
0 à 14 ans	991	978	923	- 55
15 à 29 ans	599	642	636	- 6
30 à 44 ans	1073	1037	975	- 62
45 à 59 ans	1054	1144	1216	72
60 à 74 ans	677	770	928	158
75 ans ou +	440	453	451	- 2
Total	4834	5024	5129	105

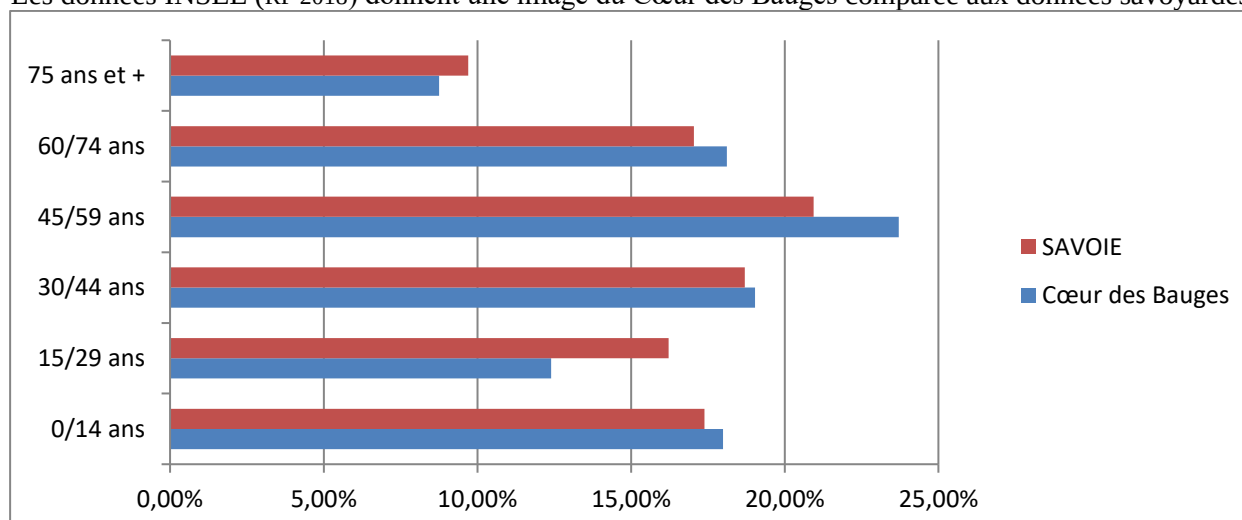
Composition de la population du Cœur des Bauges (données INSEE RP 2018)

Représentation graphique de la population du Cœur des Bauges



La population du Cœur des Bauges comparée à celle de la Savoie.

Les données INSEE (RP 2018) donnent une image du Cœur des Bauges comparée aux données savoyardes.



Les jeunes de moins de 14 ans représentent 18% de la population du Cœur des Bauges contre 17,39% pour la Savoie.

Par contre les **15/29 ans ne représentent que 12,4%** de la population, contre 16,22 pour la Savoie.

Les 30/44 ans (les jeunes ménages, donc les parents des 0/14 ans) sont plus présents dans le Cœur des Bauges (19,03%) qu'en Savoie (18,7%). Il faut noter que d'année en année, ce différentiel se réduit (il a été de 2,5 points, il n'est plus que de 0,3).

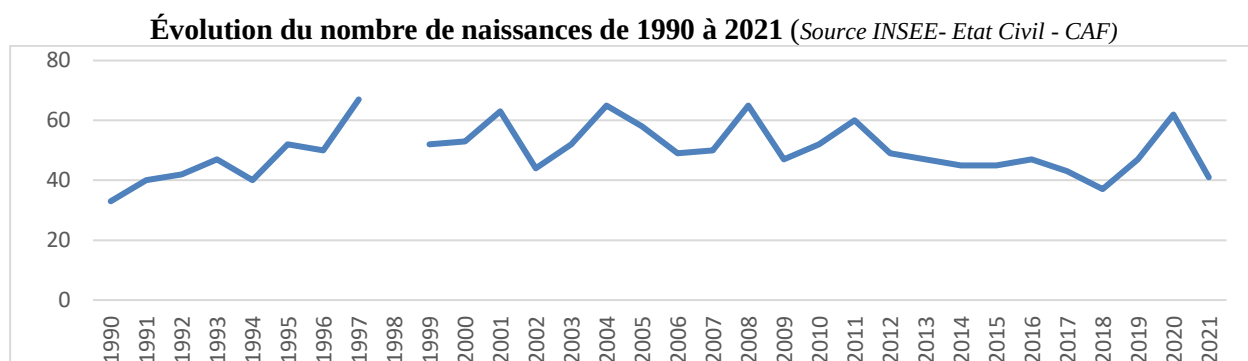
Les 45/59 ans sont surreprésentés dans le Cœur des Bauges (23,71%) contre 20,94 % en Savoie. A noter que contrairement à la tranche d'âge précédente, le différentiel avec la Savoie s'accroît d'année en année.

Les personnes de 60 ans et plus représentent 26,87% de la population du Cœur des Bauges (quasi équivalent que pour le reste de la Savoie. Ces chiffres ont augmenté de 4 points par rapport à 2011.

Actuellement, l'évolution est donc liée en partie au vieillissement de la population.

Il faut également noter le « déficit » de 15/29 ans, (classique de la ruralité) les jeunes étant obligés de quitter le territoire pour faire des études ou trouver un premier emploi. Ce dernier chiffre vient confirmer les différentes observations que nous faisons de manière empirique : pas de petits logements disponibles, difficulté que nous rencontrons à entrer en contact dans nos actions avec cette tranche d'âge, échanges avec la Mission Locale Jeunes sur les difficultés de vie quotidienne dans le Cœur des Bauges pour cette tranche d'âge (travail, déplacements, etc ...).

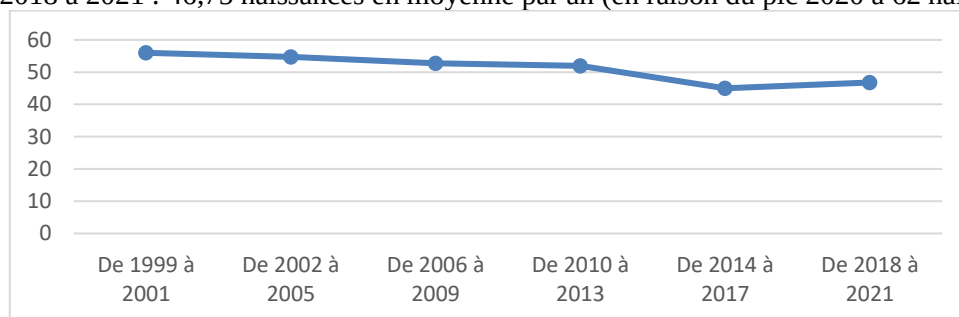
Evolution du nombre de naissances : une baisse du nombre de naissance est enregistrée ces dernières années avec une moyenne de 46,75 naissances par an contre 45 pour la période précédente. Ce chiffre est en trompe l'œil en raison de l'année 2020 exceptionnelle.



Ces dernières années, nous notons une baisse du nombre de naissances – sauf pour l'année 2020 - dans le Cœur des Bauges (même si certains chiffres sont à considérer avec prudence)

Sur la période 2018 à 2021, la **moyenne de naissance annuelle est de 46,75**, en légère reprise en raison de l'année 2020. Malgré tout, la tendance de cette moyenne est tout de même à la baisse lorsqu'on l'analyse par période de 4 ans (durée d'un agrément centre social) :

- de 1999 à 2001 : 56 naissances en moyenne par an (3 années seulement de comptées);
- de 2002 à 2005 : 54,75 naissances en moyenne par an,
- de 2006 à 2009 : 52,75 naissances en moyenne par an,
- de 2010 à 2013 : 52 naissances en moyenne par an.
- de 2014 à 2017 : 45 naissances en moyenne par an
- de 2018 à 2021 : 46,75 naissances en moyenne par an (en raison du pic 2020 à 62 naissances !)



L'augmentation de la population se fait marginalement par le solde naturel, c'est principalement le solde migratoire qui permet d'accroître la population. Ce qui pose donc la question des logements (disponibilité, prix, etc ...). Le nombre de logements vacants diminue, alors que la population augmente !

Le parc de logements dans le Cœur des Bauges (chiffres INSEE 2018) :

	1990	2008	2018
Résidences Principales	1 417	2 071	2 331
Résidences « secondaires »	1 525	1 571	1 657
Logements vacants	288	235	239
Total :	3 230	3 877	4 227

D'autant plus que les différents recensements laissent apparaître la tendance qui montre lorsque l'on s'installe dans le Cœur des Bauges, on y reste !

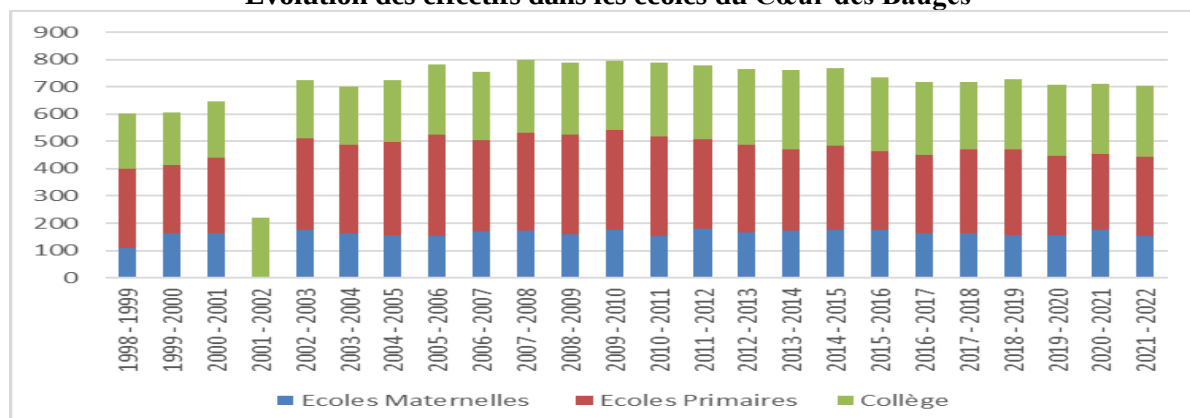
Evolution du nombre de famille monoparentale : une présence de plus en plus affirmée

Ces différents éléments induisent le fait que le nombre de couples avec enfants est passé de 48 % en 2008 à 41 % en 2018.

Mais on remarque également que le **nombre de familles monoparentales est passée de 12 % en 2008 à 16 % en 2018**, soit plus de 4% d'augmentation en 10 ans ! Nous sommes au-dessus du chiffre savoyard (14%).

Les effectifs des écoles maternelles, primaires et collège : le nombre d'enfants scolarisés diminue lentement (source Education Nationale)

Evolution des effectifs dans les écoles du Cœur des Bauges



A retenir dans ce paragraphe :

- ⇒ Population « jeunes » enfants, adultes, familles en baisse
- ⇒ Près de 15 % du total de la population est à l'école dans le territoire
- ⇒ Augmentation du nombre de famille monoparentale
- ⇒ Un manque de logement

Aspects positifs	Aspects négatifs
⇒ Population assez stable dans sa présence	⇒ Population qui a besoin de services
⇒ Lien avec les écoles important	⇒ Population dépendantes (familialement, physiquement, etc ...)
	⇒ Population qui se renouvelle peu
	⇒ Difficultés liées aux logements

1.3 - Contexte social : des institutions en mutation et un tissu associatif riche, mais éparpillé

Le paysage institutionnel poursuit sa mutation car les effets de la loi NOTRe impacte fortement notre territoire. En effet, suite à « l'absorption » de notre communauté de communes Cœur des Bauges au sein de Grand Chambéry et le retour de la compétence sociale, celle-ci n'est plus officiellement portée à l'échelle intercommunale. Un SIVU Enfance Jeunesse, créée en 2019 à l'échelle du Cœur des Bauges, est notre collectivité de référence, mais cela ne couvre pas bien des questions sur d'autres champs de nos actions.

Une réflexion est en cours chez les élus locaux afin de faire évoluer les statuts du SIVU (qui deviendrait SIVOM Enfance Jeunesse Famille) pour être en phase avec les réalités du territoire et anticiper une éventuelle Convention Territoriale Globale (CTG).

Ces évolutions, subies par le territoire et très chronophages, perturbent le dialogue prospectif que nous avons avec les élus locaux.

Par ailleurs, ces différents changements influent sur le regard porté sur le Cœur des Bauges de la part des institutions et risquent de nous faire perdre parfois certains avantages (ex. de la Zone de Revitalisation Rurale qui disparaît car notre densité de population n'est plus appréciée à l'échelle du Cœur des Bauges, mais de Grand Chambéry, taxe « transports » qui va apparaître, etc ...).

La vie associative : toujours aussi dynamique et éparpillée. Lors des derniers renouvellements d'agrément, auprès des services de la Préfecture de la Savoie, il a été recensé 120 associations dont le siège social se trouve dans le Cœur des Bauges. Ces chiffres sont à prendre avec des précautions car, si les associations ont obligation de se déclarer à leur naissance, elles n'ont pas obligation de le faire à leur extinction !

Actuellement, nous n'avons pas de chiffres plus récents sur la vie associative à l'échelle du Cœur des Bauges, mais notre travail au quotidien en contact avec les associations (grâce au site internet, à la revue Vivre en Bauges) nous montre le dynamisme et la variété de ce secteur d'activités.

Enfance Jeunesse	Asso. Sportives	Asso. Culturelles	Asso. Loisirs	Asso. Professionnelles	Social	Divers
11	22	28	14	18	13	14

Dans nos listings, nous en recensons près de 80, dont les 2/3 sont actives. Ces associations, centrées sur leur objet, ont souvent peu de liens entre elles, et connaissent également le problème de la mobilisation de leurs bénévoles. Les effets de la période COVID ne sont pas encore entièrement mesurés, mais nous remarquons que certaines associations ont dû arrêter leur activité.

Toutefois cette richesse associative est un point très positif dans la vie sociale du Cœur des Bauges, permettant aux habitants de se rencontrer, et d'avoir des réponses ciblées par rapport à leurs demandes.

Certaines associations souhaitent trouver un soutien, de façon ponctuelle ou durable, afin de faire connaître leurs activités et de pouvoir relancer une dynamique locale. Les solutions sont donc à trouver presque au cas par cas, en se basant sur des projets précis, ce qui n'exclut pas une réflexion commune sur la vie associative et certaines actions à faire ensemble.

Nous remarquons également que ce sont bien souvent les mêmes personnes que l'on retrouve actives ou en responsabilités au sein de plusieurs associations (parents d'élèves, comité des fêtes, don du sang, club de ski, etc ...).

A retenir dans ce paragraphe :

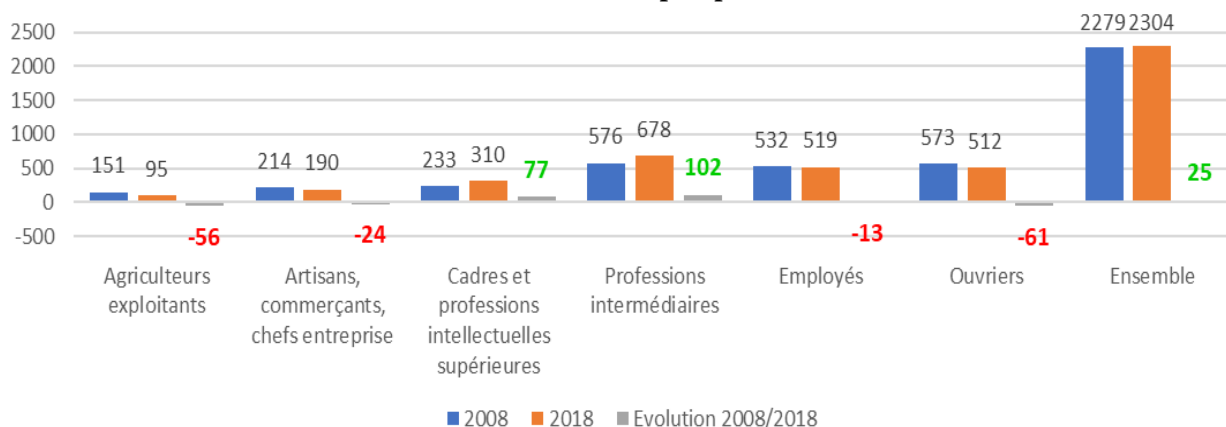
- ⇒ Contexte institutionnel en reconstruction
- ⇒ Dynamisme (?) mais très éparpillé

Aspects positifs	Aspects négatifs
⇒ Réel dynamisme local	⇒ Dialogue prospectif avec les élus locaux
⇒ Rôle de coordinateur à trouver	⇒ Ce sont souvent les mêmes personnes que l'on retrouve en responsabilité

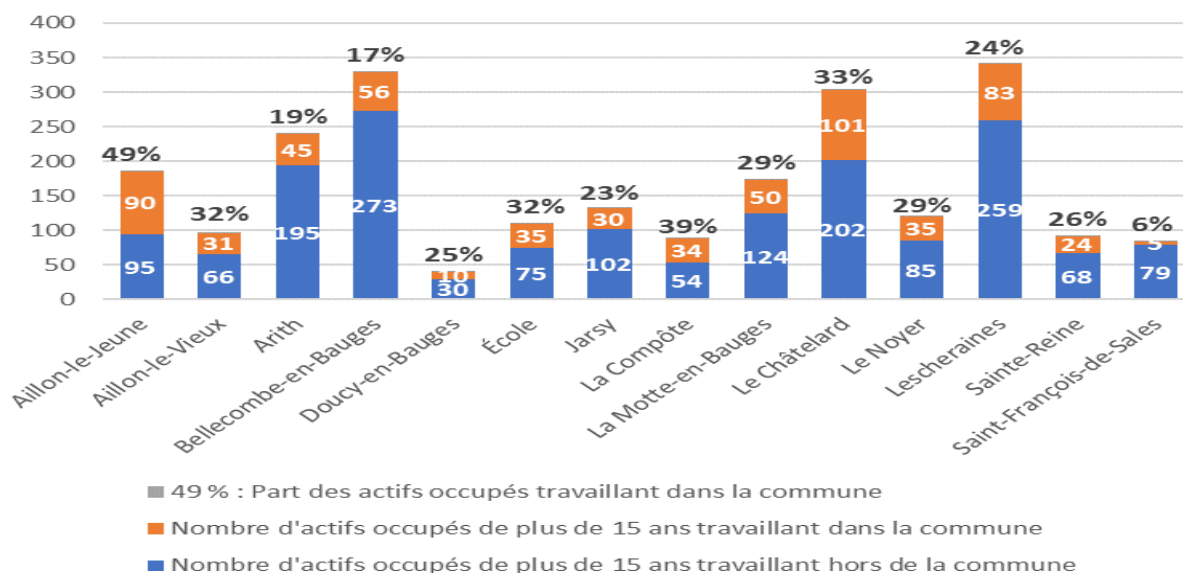
1.4 - Contexte économique : des emplois qui se développent ... mais pas proportionnellement à l'augmentation de la population et une économie saisonnière fragile

- ⇒ Les actifs « agricole » sont en baisse depuis plusieurs recensements. Cela reste tout de même 6 fois supérieure dans le territoire par rapport au département.
- ⇒ Les cadres et professions intermédiaires sont en fortes évolutions

Evolution des effectifs des actifs en emploi par CSP entre 2008 et 2018



La population active se déplaçant hors de sa commune de résidence pour aller travailler est importante comme le montre les chiffres de l'INSEE en 2018.



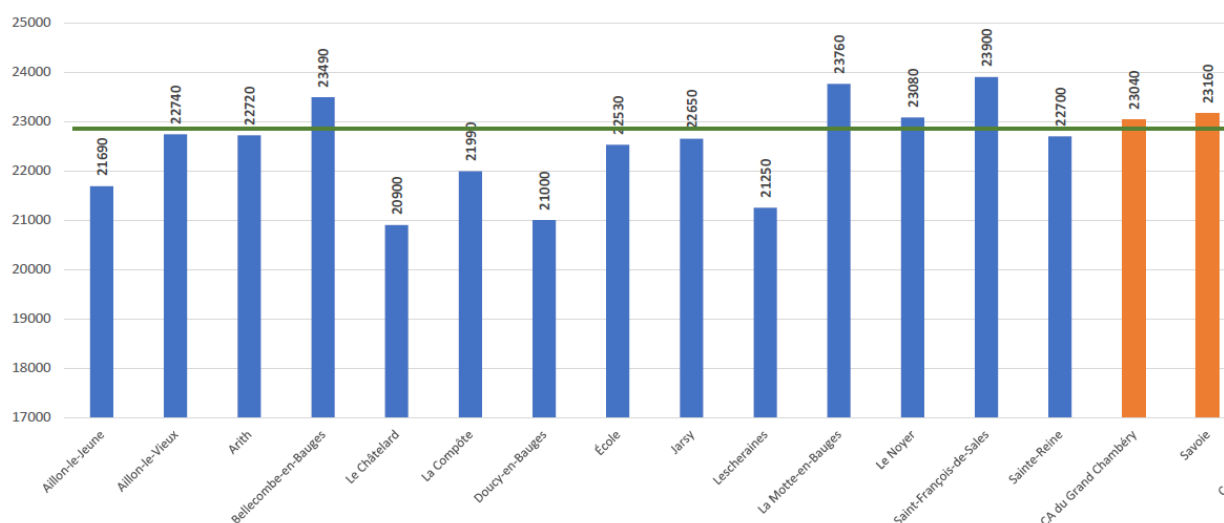
Comme éléments complémentaires à ces chiffres liés à l'emploi, il faut avoir en tête que le nombre d'emplois sur le Cœur des Bauges est quasiment resté le même depuis 25 ans : 1302 en 1990 ; 1305 en 1999 ; 1324 en 2007 ; 1401 en 2018, **soit 99 emplois de plus en 28 ans pour 1 605 habitants de plus** dans -le même temps (chiffres INSEE). Il faut donc trouver du travail à l'extérieur du Cœur des Bauges ... et trouver les services qui vont avec ce mode de vie !

A noter que le nombre d'emploi ne fait pas la qualité de l'emploi ! Bien des emplois sont liés à l'économie touristique fragile et aux saisons courtes.

Chômage et activités des femmes : Le taux de chômage a augmenté ces dernières années. Par contre, le taux d'activités féminin est important expliquant peut-être l'important besoin de services pour les enfants.

Taux de chômage (au sens du recensement)	Chiffres 2018		Chiffres 2015		Chiffres 2011	
	Cœur des Bauges	Savoie	Cœur des Bauges	Savoie	Cœur des Bauges	Savoie
Ensemble	7,13 %	9,03 %	8,15 %	9,5 %	6,5 %	8,5 %
masculin	6,2 %	8,4 %	8,42 %	9 %	5,9 %	7,8 %
féminin	8,2 %	9,6 %	7,86 %	10 %	7,2 %	9,2 %

Insee, RP2010 (géographie au 01/01/2012) et RP2015 (géographie au 01/01/2017), RP 2018 exploitations principales
Des ménages plus pauvres qu'en Savoie : Ces chiffres peuvent servir de base de comparaison pour s'apercevoir que les ressources des foyers des Bauges sont moins importantes que celles des foyers de Savoie et de Grand Chambéry.



Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi)

Le revenu médian par unité de consommation dans le Cœur des Bauges est d'un peu moins de 23 000 €, alors qu'il est de 23 160 € pour la Savoie (et 23 040 € pour Grand Chambéry).

Population fragile : (chiffres du Conseil Départemental Savoie pour l'année 2021).

Avec les chiffres à notre disposition, nous pouvons difficilement faire des comparaisons avec le reste du département. Néanmoins, il faut noter :

- ⇒ 68 aides financières (soit Département, institutions partenaires, associations caritatives,) ; c'était 97 pour les 9 premiers de l'année 2018 !
- ⇒ 38 familles bénéficient de la distribution alimentaire ; c'était 19 pour les 9 premiers mois de l'année 2018 !
- ⇒ 23 bénéficiaires du RSA, soit travailleurs indépendants, soit orientés sociaux ; c'était 20 pour les 9 premiers mois de l'année 2018 !

A retenir dans ce paragraphe :

- ⇒ Le poids de l'activité agricole baisse d'année en année
- ⇒ Économie liée aux saisons (tourisme, BTP)
- ⇒ Territoire moins riche que la moyenne
- ⇒ De plus en plus d'habitants du Cœur des Bauges travaillent à l'extérieur du territoire

Aspects positifs	Aspects négatifs
⇒ Taux de chômage plus faible qu'ailleurs	⇒ Population moins riche qu'en Savoie
	⇒ Économie soumise aux aléas météo
	⇒ Des emplois à l'extérieur du territoire

1.5 - Émergence de la demande sociale : des besoins et des usages nouveaux liés aux évolutions du Cœur des Bauges

1.5.1 - Evolution de l'environnement démographique et socio-économique du Cœur des Bauges :

Certes nous passons à présent les 5 000 habitants ! Pour autant, l'évolution de la population qui se fait ses dernières années provoque un changement dans la pyramide des âges. Le Cœur des Bauges perd des jeunes enfants et des familles en âge de les avoir au détriment d'un vieillissement des habitants.

Même si les chiffres de l'INSEE font ressortir une accélération de la création d'emplois au cours des 10 dernières années, il y a encore peu d'emplois sur le territoire et il faut bien souvent aller travailler à l'extérieur du Cœur des Bauges entraînant le besoin de services ...

Ce besoin est accentué par d'autres changements : arrivée de nouveaux habitants, vieillissement de la population de souche, modification des rythmes scolaires ... Ces transformations créent de nouveaux besoins proches parfois de ceux que l'on peut rencontrer en ville : isolement (à la fois géographique et psychologique), perte de liens familiaux, attente de services publics, etc...

Dans le même temps, la réforme des collectivités territoriales provoque un véritable bouleversement de la gouvernance locale. Après deux années de portage politique flou de certaines compétences – sociale notamment – nous allons aborder une nouvelle phase de reconstruction d'une entité juridique qui devra rapidement trouver sa place et exprimer des choix pour le territoire.

1.5.2 - Emergence d'une demande sociale nouvelle :

L'ensemble des phénomènes décrits ci-dessus génèrent des demandes sociales : loisirs et vie quotidienne des jeunes, gestion des services de la petite enfance, lieu d'accueil et d'informations sur l'emploi, sur les logements, transports publics, services aux personnes...

Par ailleurs, l'évolution de la population nous oblige à nous réinterroger sur le dimensionnement de certaines de nos actions (Petite Enfance notamment) et nous devons certainement redéployer nos moyens.

L'association "Les Amis des Bauges", agréée centre social pour la première fois en 1998, souhaite accompagner cette évolution en tenant son rôle de gestionnaire de services, de porte-parole de la population, d'agitateur d'idées et d'aiguillon pour faire avancer le bien-être des "Baujus". Aujourd'hui nous demandons à nouveau un renouvellement de l'agrément centre social, outil indispensable pour pouvoir conduire notre projet en prise avec les habitants des Bauges. "Les Amis des Bauges" œuvre, au côté des élus, des partenaires institutionnels et des usagers afin de trouver des réponses locales, adaptées aux ressources, pour les habitants.

En résumé :

Depuis quelques années, l'environnement démographique, économique et social du Cœur des Bauges connaît des changements profonds, des mutations liées aux nouvelles organisations territoriales et à de nouvelles contraintes de vie accentuant les problèmes d'emploi, de logement, de garde d'enfants, de soutien, de vieillissement, d'aide sociale et de solidarité.

Cette réalité affirme la nécessité pour l'association "Les Amis des Bauges" de répondre à ces nouvelles demandes sociales en faisant évoluer ses moyens d'actions et en essayant de diversifier ses financements.

2 - Bilan de l'agrément centre social 2019 – 2022 : 4 années d'actions pendant la crise sanitaire 14

2.1 - Présentation de la démarche d'évaluation.	15
2.2 - La vie associative du Centre Socioculturel.	16
2.3 - Les associations, les animations locales et culturelles.	18
2.4 – Petite Enfance.	20
2.5 - Enfance / Jeunesse / Famille.	23
2.6 - L'accueil des différents publics et le travail en direction des seniors.	26
2.7 - Une évaluation plus globale.	28
2.9 – Conclusion des années 2019-2022 : une transition pour le territoire	29

Remarques :

Tout au long des 4 années que nous venons de vivre, nous avons dû adapter nos pratiques et nos activités à la crise sanitaire. Malgré tout, et sous différentes formes, nous avons organisé différents temps afin d'évaluer nos actions et notre projet global. Cela nous a permis de faire le point des actions entreprises et de les adapter si besoin. Le bilan qui suit s'appuie bien évidemment sur ces travaux au cours desquels nous avons mobilisé élus locaux, population, associations, bénévoles et salariés des Amis des Bauges. Mais le bilan s'appuie aussi sur les différents rapports d'activités, notamment ceux d'assemblées générales annuelles, qui sont disponibles sur le site Internet : <http://portail.amidesbauges.org>, à la page Amis des Bauges, puis présentation générale.

2.1 – Présentation de la démarche d'évaluation

Lors de l'écriture de l'agrément 2019-2022, nous nous étions donnés :

- ⇒ Des valeurs,
- ⇒ Des objectifs généraux : permettant d'orienter les choix de l'association,
- ⇒ Des objectifs spécifiques à chaque grand chapitre : permettant de donner une unité et une cohérence à l'ensemble des fiches actions traitées,
- ⇒ Des fiches actions qui décrivaient concrètement les actions que nous avons entreprises au cours des 4 ans.

Au cours des 4 années du travail, lors des « rendez-vous projet » - ou CA ouvert – lors de CA, groupe de travail, commissions ou AG, nous avons annuellement évalué l'avancée des fiches-actions grâce à des critères d'évaluation inscrits dès l'origine dans l'agrément. Evaluer les fiches-actions permet à chacun (usagers, adhérents, bénévoles, administrateurs, salariés, partenaires, etc ...) de porter un œil critique sur nos activités, en ayant des repères concrets.

Des critères d'évaluation posés à l'origine mais pas toujours facilement mesurables :

Lors de l'écriture de l'agrément précédent, chaque fiche action devait contenir des critères d'évaluation permettant de mesurer l'avancée des travaux. Mais, à l'usage, nous nous sommes aperçus que ces critères pouvaient se diviser en 3 groupes :

- ⇒ Ceux qui n'étaient pas toujours facilement mesurables,
- ⇒ Ceux qui étaient peu pertinents,
- ⇒ Et enfin, (et heureusement !), ceux qui étaient utiles voire indispensables.

Pour évaluer les fiches-actions, nous nous sommes donc appuyés sur des critères dont nous savons que certains ont une mesure ou une pertinence toute relative.

Vous trouverez une synthèse des évaluations dans les pages suivantes. Attention, il ne s'agit pas non plus au travers de ces quelques pages de reprendre l'intégralité des rapports d'activités (disponible sur le site internet de l'association) ou tous les travaux d'évaluation entrepris au cours de ces dernières années. Il s'agit surtout d'une lecture rapide pour permettre de voir si les critères d'évaluation que nous nous étions donnés sont atteints, pas atteints ou en cours d'être atteints. Certains critères, notamment quantitatifs, sont classés en cours de réalisation car il s'agit d'une dynamique lancée que l'on souhaite poursuivre.

Légende :

✗ Pas réalisé

✓ Réalisé

≈ En cours de réalisation

Une évaluation plus globale : les objectifs spécifiques de chaque chapitre

Par ailleurs, l'évaluation du centre socioculturel ne peut se contenter d'être vue que comme une addition des fiches-actions. Une approche globale est indispensable et pour celle-ci, nous nous appuyerons sur l'impact que nous avons pu avoir sur le territoire.

Malgré tout, pour avoir cette approche plus globale, le Conseil d'Administration et les salariés se sont appuyés sur les objectifs spécifiques inscrits dans notre agrément et ont donc porté un regard critique dessus. Vous trouverez dans les pages suivantes 2 formes d'approche de l'évaluation de ces objectifs :

- ⇒ de manière très sommaire en tête de l'évaluation des fiches-actions pour rappeler le contexte.
- ⇒ dans un tableau récapitulatif qui a également permis d'orienter les réflexions pour le nouveau projet social 2019-2022.

2.2 - Chapitre 4.2 - "La vie associative du centre socioculturel"

Rappel des objectifs spécifiques de ce chapitre :

- Responsabiliser les membres du CA à travers leur investissement en leur permettant ainsi de défendre les projets élaborés avec les habitants,
- Organiser le CA autour du double rôle de garant des valeurs et du projet socioculturel,

Evaluation critique :

- ⇒ Tout au long des 4 ans, nous avons eu du mal à faire vivre les commissions à la fréquence espérée (3 fois par an).
- ⇒ Avec la fusion des communautés de Communes, nous venons de vivre une période particulière dans la relation aux élus locaux, le dialogue s'est renoué au cours des dernières années, notamment avec le SIVU
- ⇒ Nous avons des atouts (site internet, Vivre en Bauges, ...) sur lesquels il faut s'appuyer pour avancer et mieux faire connaître nos projets et actions.

Perspectives :

- ⇒ Parler de « groupe de travail » plutôt que de commissions, Nommer clairement en CA un responsable de chaque groupe et lui donner les moyens de travailler (un technicien pour faire avancer les propositions, du temps en CA pour expliquer le travail du groupe, etc ...).
- ⇒ Comment travailler avec les partenaires financiers pour faire face à « l'inflation » ?

<i>Fiche Action</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Critères d'évaluation notés dans la fiche action</i>	<i>Réalisations / Evaluations / Constats</i>
4.2.1 – la vie interne de l'association « Les Amis des Bauges »	• Responsabiliser et impliquer des bénévoles dans la vie de l'association, • Réguler le travail des salariés, en collaboration avec les salariés • Affiner, équilibrer la relation bénévoles / salariés • Positionner l'association dans différentes instances.	✓ Quantitatif : nombre de commissions organisées, nombre de personnes présentes, Evaluation du nombre d'heures de bénévolat. ✓ Qualitatif : pertinence des débats ✓ Suivi des crédits de formation ✓ Quantitatif : nombre de réunions organisées, nombre de personnes présentes ≈ Pertinence de ces réunions ✓ Mise en place d'une base d'écrits permettant de faire référence à nos actions ✓ Quantitatif : nombre d'instances dans lesquelles siège l'association, ≈ Pertinence d'y siéger	⇒ Les commissions ont été organisées mais pas au rythme prévu (3 fois par an). Ce sont souvent les mêmes personnes qui sont actives dans différentes commissions. C'est donc trop intense. ⇒ Réunions régulières entre représentant du personnel et employeur, puis coup d'arrêt en raison du COVID ⇒ Réunion formelle entre salariés et bureau (1 au cours des 3 ans) permettant de connaître le travail et le rôle de chacun. ⇒ Description écrite régulière des différentes procédures mise en place au sein de l'association ⇒ Place des bénévoles « amoindrie » pendant le COVID ⇒ Nous siégeons assez régulièrement dans les instances (Fédé des centres sociaux); localement CA de Bauges Solidarité, Radio Alto ⇒ Pas dans les instances officielles de Cinébus, mais dans les autres cadres.

Fiche Action	Objectifs	Critères d'évaluation notés dans la fiche action	Réalisations / Evaluations / Constats
4.2.2 – La communication du centre socioculturel « Les Amis des Bauges ».	- Faire vivre le site Internet (le vulgariser, le rendre accueillant et accessible ...) - Développer et améliorer des outils de communication. - Mettre en place un réseau de diffusion des informations dans le Cœur des Bauges - Améliorer la signalétique de l'association à l'extérieur et à l'intérieur du siège des Amis des Bauges.	✓ Quantitatifs : nombre de personnes sachant s'en servir, nombre de personnes se connectant ✓ Réalisation et diffusion de la plaquette ✓ Diffusion du bulletin ✓ Inventaire de lieux d'affichages ✓ Pose de panneaux et enseignes extérieurs ✓ Investissements réalisés	⇒ Site en ligne en 2016 ⇒ 75 associations, collectifs ou collectivités présentes sur le site au 15/06/22 ⇒ Bien des objectifs de cette fiche-action ont été réalisés et leur mise en place perdue. ⇒ Abandon du bulletin au profit de mels réguliers vers les adhérents ⇒ Diffusion d'une plaquette « Adhérer aux Amis des Bauges » ⇒ Il y a une base existante pour le réseau de distribution, mais cela change très souvent. ⇒ Expérience avec les collégiens peu concluante ⇒ Le déménagement a donné plus de visibilité extérieure. ⇒ L'aménagement intérieur est fonctionnel et chaleureux
4.2.3 – La participation au développement local.	- Rechercher les besoins de la population et les porter à la connaissance des décideurs locaux, - Associer des bénévoles dans les enquêtes nécessaires aux études liées au développement local, - Rester en veille sur les différents dispositifs pour en informer toutes les structures concernées - Expliquer à la population les différents rôles des différentes instances politiques et partenaires institutionnels.	✓ Nombre de dossiers transmis aux décideurs, nombre de participation aux rencontres ≈ Mesure de l'impact. ✓ Nombre d'études confiées à l'association ≈ Dynamique avec les bénévoles ✓ Nombre de rencontres des réseaux ✓ Intérêt des nouveaux dispositifs repérés ✓ Nombre d'articles publiés, nombre de réactions suscitées	⇒ Diagnostic permanent « personnes âgées » avec les partenaires locaux ⇒ Pas de mission confiée durant la période 2019-2022 ⇒ Quelques rencontres avec les réseaux savoyards (Fédé centres sociaux, Agate) ⇒ Les dispositifs : Appels à projets CAF, France Services, conférence des financeurs ⇒ Publications régulières dans la revue « Vivre en Bauges », peu de réaction suscitée ⇒ Renvoi sur la partie « services à la population »

2.3 - Chapitre 4.3 - " Les associations, les animations locales et culturelles "

Rappel des objectifs spécifiques de ce chapitre :

- Soutenir la vie associative locale,
- Favoriser l'émergence d'initiatives locales et/ou coordonner les initiatives locales existantes.
- Favoriser l'ouverture culturelle pour tous les âges et entre toutes les générations

Evaluation critique :

- ⇒ Les contraintes sanitaires qui se sont appliquées pendant presque 2 ans n'ont pas permis de déployer le projet comme nous le pensions
- ⇒ Le site internet et la revue Vivre en Bauges permettent aux Amis des Bauges de trouver une place centrale dans l'animation locale
- ⇒ Il est toujours difficile de mobiliser les associations dans le cadre de travaux de commissions

Perspectives :

- ⇒ Essayer de trouver les formes les plus adéquates à la mobilisation des associations (événements communes, journée spéciale, etc ...), tout en conservant les outils qui font notre force (Vivre en Bauges, site Internet)

<i>Fiche Action</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Critères d'évaluation notés dans la fiche action</i>	<i>Réalisations / Evaluations / Constats</i>
4.3.1 – Soutenir et animer la vie locale	• Travailler des outils de communication sur la vie locale. • Continuer et développer les animations répondant aux attentes de la population telles que le CCMF, cinéma, etc • Susciter les occasions d'animations et de sensibilisation en direction de tout public et en particulier du public de plus de 60 ans. • Réfléchir à l'accueil des nouveaux habitants.	✓ Analyse des outils « Vivre en Bauges », site internet, lettre d'infos ✓ Poursuite des animations locales (CCMF, cinéma, etc ...) ✗ Résultat de l'enquête sur les « envies » ≈ Dynamique locale autour des personnes âgées. ✓ Nombre de manifestations organisées, nombre de personnes, pertinence ≈ Nombre de manifestations organisées, nombre de nouveaux habitants rencontrés	⇒ « Vivre en Bauges » paraît tous les trimestres et les associations locales et les personnes physiques y diffusent leurs infos ⇒ Utilisation du site Internet, ⇒ Lettre aux « adhérents » toutes les semaines ⇒ Le cinéma se poursuit, Le CCMF fait une pause en 2022 par manque de bénévole « moteur ». ⇒ Il ne reste « que » la subvention ex CCA pour mener ces actions. ⇒ Pas d'enquêtes réalisées lors des 3 dernières années ⇒ Renforcement des actions en direction des seniors (Forum, semaine bleue, seniors en vacances, etc ...). ⇒ Consolidation des apports de la conférence des financeurs permettant de financer la mise en place des actions. ⇒ Eléments quantitatifs dans les rapports annuels ⇒ Porte d'entrée par le site internet et Vivre en Bauges. ⇒ Pas de rencontres physiques spécifiques organisées

Fiche Action	Objectifs	Critères d'évaluation notés dans la fiche action	Réalisations / Evaluations / Constats
4.3.2 – Soutenir et développer la vie associative et les initiatives locales	• Promouvoir la vie associative locale. • Soutenir la vie associative locale. • Valoriser le bénévolat.	✓ Organisation d'un événement et pertinence ✓ Réalisation et utilité de l'annuaire des associations ✓ Fréquentation du site Internet. ✓ Nombre d'articles associatifs publiés dans « Vivre en Bauges » ✓ Diffusion de la liste des services ≈ Etablissement d'une liste de mutualisation possible ≈ Organisation d'événement « vitrine » pour les associations ≈ Nombre d'associations valorisant le temps des bénévoles et volume que cela représente	≈ Participation à des événements co-organisés (festisol par exemple) ≈ Le site internet est l'annuaire des associations ≈ Environ 65 000 visites par an pour le site internet ≈ Régulièrement des articles des différentes associations dans le Vivre en Bauges ≈ Liste des services pas assez mise en valeur ≈ La page « mutualisation » existe, mais n'est pas remplie par les associations ≈ Peu d'événement « vitrine » mis en place hormis les Festisol ≈ La valorisation comptable est effectuée. Mais aucun événement n'a été mis en place pour valoriser le bénévolat
Fiche Action	Objectifs	Critères d'évaluation notés dans la fiche action	Réalisations / Evaluations / Constats
4.3.3 – La vie culturelle à portée de tous	• Motiver les bénévoles à prendre une part importante à la vie culturelle. • Renforcer les liens entre les associations et coordonner les actions. • Dynamiser et élargir l'accès d'un large public à différentes pratiques culturelles : promotion, diffusion, décentralisation. • Soutenir la création d'activités à vocation culturelle et artistique. • Travailler au développement des relations avec les partenaires.	✓ Nombre de réunions organisées, de personnes concernées ✓ Existence d'outils d'évaluation ✓ Etablissement d'un annuaire des associations culturelles locales ✓ Nombre de manifestations organisées et nombre de structures culturelles mobilisées. ≈ Nombre de déplacements organisés et de personnes concernées ✓ Nombre de spectacles organisés dans le Cœur des Bauges ✗ Nombre d'initiatives soutenues. ✓ Nombre de partenaires, pertinence du partenariat.	✓ Pas de réunion de la commission ✓ L'outil « démarche de projet » n'a pas servi. ✓ Présent sur le site internet (pour les associations faisant la démarche). ✓ Peu d'actions mise en place, car peu de mobilisation. ✓ Changement du mode d'inscription dans les salles culturelles, perte de contrôle sur les effectifs. ✓ 4 à 5 spectacles par an dans le Cœur des Bauges. ✓ Mise en place d'événement collectif (Festival des solidarités par exemple). ✓ Mobilisation de différents publics (seniors, jeunes) ✓ Pas fait car pas sollicité. ✓ Service de boîte à lettres pour Lolink et Helio Film ✓ Recentrage du partenariat avec l'espace Malraux

2.4 - Chapitre 4.4 - "La Petite Enfance"

Rappel des objectifs spécifiques de ce chapitre :

- Soutenir la fonction parentale,
- Être à l'écoute des besoins de la population et les porter auprès des décideurs,
- Mobiliser la population autour des objectifs et des valeurs du centre socioculturel par l'intermédiaire des trois structures
- Travailler ensemble et en partenariat pour avoir plus de force.

Evaluation critique :

- ⇒ La baisse démographique est un paramètre incontournable qui nous obligera certainement à faire des choix
- ⇒ Des difficultés inhérentes au vieillissement du bâtiment de la Farandole (sol extérieur, chaufferie, mobilier à renouveler...) = des enjeux à venir autour de la loi Norma
- ⇒ A noter en 2021 : le RAM est devenu RPE (Relais petite enfance) et a changé de local. Ce changement de local, accueillant RPE et LAEP permettra une meilleure visibilité
- ⇒ Difficulté à trouver des accueillantes bénévoles pour le LAEP

Perspectives :

- ⇒ Continuer à faire exister un projet global « Petite Enfance » à l'échelle du territoire
- ⇒ Des enjeux à venir autour de la réforme Norma (simplification et clarification des modes d'accueil)

<i>Fiche Action</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Critères d'évaluation notés dans la fiche action</i>	<i>Réalisations / Evaluations / Constats</i>
4.4.1 – La Farandole	• Poursuivre la réécriture du projet d'établissement en lien avec l'évolution du territoire • Adapter les locaux et le fonctionnement de la Farandole • Continuer à développer le sentiment d'appartenance des parents aux Amis des Bauges • Poursuivre la formation du personnel.	✓ Réécriture régulière du projet d'établissement ✓ Evolution du fonctionnement ✓ Etat des lieux des besoins de la population locale en matière de garde d'enfants ✓ Utilisation des critères de priorité d'accueil ≈ Importance des liens entre la Farandole et les Amis des Bauges (CA, personnel, parents) ✓ Présence des compétences professionnelles au sein de l'équipe ≈ Nombre de rencontres mise en place	⇒ Projet pédagogique de la structure intégralement réécrit au printemps 2020 (autour de 2 notions : accompagnement éducatif du Jeune Enfant & Animation Collective). Des séances d'analyse de la pratique en équipe tous les 2 mois permettent son actualisation régulière. ⇒ Réduction de la capacité d'accueil du multi-accueil à 24 places / jour. ⇒ Structuration de la procédure d'attribution des places d'accueil régulier avec l'actualisation des critères de priorité d'accueil et étude de la situation des familles tous les ans. ⇒ Investissement bénévole des familles dans le pilotage de la structure (réfèrent PE au CA, attribution des places...), l'entretien du bâtiment et l'animation auprès des enfants (sorties Nature...)

	Continuer le travail en partenariat avec les acteurs du territoire.	≈ Nombre de sorties, de conférences.	⇒ Mise en place d'actions spécifiques pour les parents et le lien social (goûters parents thématiques, soirées famille, actions d'information et de prévention...) ⇒ Actualisation de l'ensemble des fiches de poste salariés et de l'organisation quotidienne de l'équipe afin de répondre à la fin des emplois aidés. ⇒ Mise en place d'action de formation professionnelle (collective ou individuelle) : développement de l'enfant, HACCP, 1^{er} secours... ⇒ Partenariats développés : Relais Petite Enfance (autour de l'offre de garde, d'animations, d'actions d'information...) PMI (autour de suivi de familles, d'actions d'information et de prévention...), ACEPP (réseau, législation...)
4.4.2 – Relais Assistantes Maternelles	⇒ Travailler avec les Assistantes Maternelles (AM) et les parents. ⇒ Améliorer la communication (visuelle et informations), ainsi que celle en direction des élus. ⇒ Travailler en partenariat avec d'autres acteurs pour avoir plus de force.	✓ Diffusion d'articles sur les modes de gardes ✓ Evolution du nombre d'assistantes maternelles ✓ Participation des AM et parents aux activités du RAM ✓ Importance de la communication autour des activités du RAM ≈ Connaissance et considération du RAM par la population et les élus ≈ Satisfaction des parents et AM par rapport aux réponses apportées à leurs besoins ≈ Impact du RAM dans le domaine de la petite enfance et de la parentalité sur le canton	⇒ Elaboration de nouvelles plaquettes + restructuration de l'info sur le portail ⇒ Le nombre d'AM en activité se stabilise (+ ou – 25) mais il a chuté de 50 % en dix ans. ⇒ Moins d'actions festives sur la période en raison du contexte sanitaire mais les parents répondent présents ⇒ Une signalétique encore « confidentielle », il faut désormais se mettre en conformité avec la nouvelle appellation RPE et le nouveau local. ⇒ Les élus connaissent peu le RAM (maintenant RPE). La population a identifié les coordonnées du RAM. Le service a été particulièrement sollicité par les familles et les AM pendant le 1^{er} confinement. ⇒ Le RAM (RPE) fait partie de l'ensemble des actions en direction de la Petite Enfance, il est difficile de mesurer son impact sur le territoire. Il est plus facile de mesurer l'impact du travail des AM. ⇒ Rencontres avec la Farandole et la PMI + action commune petite enfance ou soutien à la parentalité. Travail avec les bibliothèques du territoire + premières pages de la CAF + Gribouille + réseau RAM Savoie. Consolidation des actions avec la PMI et une bibliothèque. Mise en place d'un partenariat avec pôle emploi

	⇒ Mutualiser les ressources (lieu, matériel, etc ...)	✓ Liste du matériel mutualisable ✓ Cohérence du lieu pour le territoire	⇒ Mutualisation du matériel avec le LAEP et le multi accueil.en cours, il faut encore trouver la formule
Fiche Action	Objectifs	Critères d'évaluation notés dans la fiche action	Réalisations / Evaluations / Constats
4.4.3 – LAEP des Bauges	⇒ Accompagner la fonction parentale en favorisant le lien et l'échange entre parents ou avec les professionnels, ⇒ Mobiliser et développer les compétences des parents (communication, intervenant bénévole, accueil) ⇒ Favoriser la socialisation des enfants ⇒ Travailler en partenariat avec d'autres acteurs pour avoir plus de force ⇒ Poursuivre la communication avec les élus et la population.	✓ Nombre d'heures d'accueil réalisé, Nombre d'enfants, d'accompagnateur ✓ Satisfaction des accueillis et des accueillants concernant les animations, les conférences, etc. ✓ Nombre de réunions d'équipe ✓ Supervision ✓ Nombre d'actions (formations ou conférences) proposées ✓ Nombre de temps d'accueil ✓ Nombre et qualité des actions partenariales menées ✓ Nombre de plaquette distribuée, impact sur l'activité de Potins Couffins	⇒ Voir les différents rapports d'activités pour les chiffres exhaustifs. ⇒ Bon retour lors des séances par le bouche à oreille mais pas d'évaluation concrète. Par contre très bon retour de la PMI et l'ADMR ⇒ 5 réunions d'équipe par an / 4 à 6 supervisions par an ⇒ Massage bébé, allaitement, le portage, couches lavables, PMI, bibliothèque, intervenants extérieurs (associations, professionnels : signe avec moi, psychomotricienne, le petit pion, sage-femme). ⇒ En 2019 : 55 accueils, puis arrêt des séances à Bellecombe, la moyenne passe donc à 36 séances par an (hors covid), les assistantes maternelles ne viennent plus au LAEP (décision de la CAF) ⇒ Diffusion de l'information version papier (PMI, Maison médicale, magasins) + site portail des Amis des Bauges + Revue Vivre en Bauges + info Radio Alto. Diffusion de l'information dans les mairies



2.5 - Chapitre 4.5 - "L'enfance / Jeunesse / Famille"

Rappel des objectifs spécifiques de ce chapitre :

- Mobiliser au moyen des services sur les objectifs et les valeurs du centre socioculturel,
- Coordonner les intervenants autour de l'enfance/jeunesse,
- Favoriser les solidarités et relation intergénérationnelles.

Evaluation critique :

- ⇒ le rôle de coordinateur « Enfance Jeunesse Famille » impose le développement de relations partenariales avec les acteurs du territoire directement au contact des publics (Associations de Parents d'élèves, équipe éducative des établissements scolaires, structures et services petite enfance, structures d'accompagnement à la parentalité, associations locales...)
- ⇒ Les actions à destination des familles (et en particulier les actions de soutien à la parentalité) nécessitent une écoute permanente et de la réactivité autour des attentes et besoins des familles du territoire.
- ⇒ La régularité de la mise en place des actions apparaît comme un facteur essentiel de la participation des habitants

Perspectives :

- ⇒ Accentuation de l'écoute et de l'implication des familles du territoire dans l'élaboration et la mise en œuvre des actions
- ⇒ Le développement de l'accueil de loisirs (4/10 ans) permettra d'associer de nouvelles familles au développement des actions

<i>Fiche Action</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Critères d'évaluation notés dans la fiche action</i>	<i>Réalisations / Evaluations / Constats</i>
4.5.1 – Accueil et activités extrascolaires pour les 4/10 ans	• Assurer un accueil et un travail pédagogique auprès des enfants en dehors des temps scolaires (petites vacances et mercredis). • Accompagner la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires, et des conséquences que cela engendre sur le territoire. • Accompagner la mise en œuvre d'actions socioéducatives sur le territoire.	✓ Rapport d'activités du CLSH ✓ Retour des familles ✓ Constat du travail effectué : réunions, démarches, bilan des accueils ✓ Nombre et fréquentation des différentes rencontres ou actions mises en place ✓ Participation des familles ✓ Adéquation entre les besoins et attentes des organisateurs et les actions mises en place ✗ Nombre d'actions éducatives organisées (ou soutenues) et fréquentation ✓ Renouvellement des partenariats existants et développement de nouveaux éventuels	⇒ Hausse constante des effectifs jusqu'à l'apparition de la pandémie. ⇒ Pérennisation de l'accueil du mercredi ⇒ Difficulté à recruter de nouveaux animateurs ⇒ Rencontre avec les parents ⇒ Renouvellement du P.E.D.T. ⇒ Mise en place du dispositif « plan mercredi » ⇒ Travail avec les acteurs locaux, les équipes enseignantes lors de la pandémie (accueil des enfants prioritaires) et travail autour du dispositif « Ecole Apprenante » ⇒ Difficulté à mobiliser les équipes enseignantes. ⇒ Mise en place du « Pass découverte » (essoufflement de cette action, à renouveler sous une nouvelle forme, une nouvelle dynamique)

		✓ Constat du travail effectué : réunions, démarches	⇒ Travail régulier avec les acteurs locaux dans le cadre des accueils de loisirs
Fiche Action	Objectifs	Critères d'évaluation notés dans la fiche action	Réalisations / Evaluations / Constats
4.5.2 – Parentalité : l'accompagnement et le soutien des familles	• Informer et orienter les familles vers les professionnels et structures de soutien à la fonction parentale disponibles localement, • Assurer l'organisation d'actions d'information et de prévention thématiques pour les familles du territoire, • Développer le partenariat entre les acteurs de l'accompagnement à la parentalité à l'échelle du territoire • Soutenir le renforcement des liens intrafamiliaux et interfamiliaux sur le territoire	✓ Nombre de parution et diffusion d'informations, pertinence des infos ✓ Identification de l'association comme lieu d'info « parentalité » ≈ Nombre d'actions et fréquentation. ≈ Pertinence des actions ≈ Implication des familles dans l'élaboration et l'organisation des actions ✓ Nombre de rencontres et de partenaires associés ✓ Pertinence du travail en commun ✓ Réactivité de la programmation des actions. ≈ Nombre de temps de rencontres organisées et fréquentation ✓ Développement des liens sociaux durant les rencontres / Satisfaction des participants	⇒ Réalisation de documents ressources en collaboration avec les partenaires locaux et à destination des parents et des jeunes ⇒ Utilisation des outils numériques pour informer les familles lors du confinement ⇒ Soutien à la fonction parentale lors d'actions autour de thématiques telles que les écrans, l'alimentation, la prévention des addictions (jeux, table ronde, goûter, théâtre interactif, ...) en lien avec les préoccupations des familles. ⇒ Sollicitation des familles sous différentes formes : questionnaires, porteur de paroles, réunions formelles, ...) ⇒ Peu de familles présentes lors de ces actions même si la thématique abordée est une demande de leur part. ⇒ Mise en place d'une sortie famille chaque veille de vacances scolaire. (Difficulté à maintenir cette fréquence du au contexte sanitaire) ⇒ Participation des familles à la programmation des sorties familles tous les semestres (Difficulté à mobiliser les personnes) ⇒ Accompagnement de famille pour des départs en vacances
4.5.3 – Faire vivre la politique Enfance/Jeunesse (11/26 ans) sur le territoire	• Assurer la coordination de la politique jeunesse sur le territoire • Assurer l'organisation d'actions de loisirs et socioéducatives extrascolaires.	✓ Les comités de pilotage : fréquence et fréquentation ✓ Réalisation des objectifs définis ≈ Fréquentation de l'accueil et des actions organisées	⇒ Mise en place d'une nouvelle gouvernance : S.I.V.U. « Enfance Jeunesse » / Accompagnement des nouveaux élus du S.I.V.U. dans la mise en œuvre de la politique jeunesse / Réflexion pour trouver une nouvelle forme d'organisation pour mobiliser les familles dans les commissions enfances/jeunesse. ⇒ Augmentation des périodes d'ouvertures de l'accueil / Effectif des jeunes fluctuant selon les activités

	• Accompagner les initiatives et projets des jeunes du territoire et développer leur participation à des actions citoyennes. • Favoriser l'accès des jeunes du territoire à l'emploi et les accompagner dans le développement de leurs compétences	≈ Implication des acteurs locaux : fréquentation, portage de projets, ✓ Rapports d'activités des contrats Enfance / Jeunesse ✓ Nombre de projets accompagnés, pertinence ✓ Réactivité face aux sollicitations ✓ Mise en place de dispositifs de suivi ≈ Fréquentation des permanences ≈ Nombre d'actions organisées ≈ Qualité et pertinence des suivis	proposées. ⇒ Travail avec les partenaires locaux dans la proposition d'activités lors des vacances (PNR des Bauges, radio Alto, Bauges Sport Montagne, ...) ⇒ ⇒ Difficulté à fédérer les jeunes sur l'élaboration de projet / Difficulté à mobiliser les lycéens qui sont scolarisés en dehors du territoire ⇒ Participation à des chantiers écocitoyens en collaboration avec Grand Chambéry ⇒ Partenariat avec le collège pour accompagner le Conseiller Départemental Jeune. ⇒ Permanence de la Mission Locale Jeune de Chambéry une fois par mois. ⇒ Organisation d'une journée Job d'été par an ⇒ Accueil de stagiaires, et de service civique, formation au BAFA. ⇒ Travail autour de la mobilité (prêt de vélo électrique, aide financière au permis de conduire
--	---	--	---



2.6 - Chapitre 4.6 - "L'accès aux droits"

Rappel des objectifs spécifiques de ce chapitre :

- Développer la proximité des services à la population (dont la MSAP)
- Poursuivre la concertation avec les professionnels

Evaluation critique :

- ⇒ Transformation de la MSAP en France Services (multiplication des partenaires et des contraintes ... sans augmentation de la subvention de la part de l'Etat)
- ⇒ Très grosse augmentation de la fréquentation suite à ce changement de label avec des questions de plus en plus complexes
- ⇒ Au cours de la pandémie, nous avons toujours assuré le service quitte à ce que cela soit par téléphone ou visio conférence.

Perspectives :

- ⇒ Accueil des publics, fragiles ou non, dans une réponse de service de proximité

<i>Fiche Action</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Critères d'évaluation de la fiche action</i>	<i>Réalisations / Evaluations / Constats</i>
4.6.1 – Développer la proximité des services à la population (dont la MSAP)	• Accueillir, informer, orienter les différents publics en lien avec les thèmes des services publics. • Accompagner les publics les plus fragilisés. • Permettre la mobilité des habitants pour favoriser l'accès aux droits. • Centraliser l'offre et la demande locative	✓ Nombre de personnes accueillies, de « permanences » des partenaires, de signataire de la convention MSAP ✓ Pérennité des outils existants et création de nouveaux outils ✓ Quantitatifs : Nombre de formation, de personnes suivies, d'actions sensibilisant à ces problématiques. ✓ Quantitatifs : Nombre de personnes intégrées à l'action, d'associations ou de structures ayant accueilli des stagiaires. ✓ Nombre de logements mis en location, de personnes accueillies et accompagnées	✓ Explosion de la fréquentation avec la Labellisation France Services ✓ Maintien des permanences de la Mission Locale Jeunes de Chambéry ✓ Expérimentation « visiocaf », puis retrait de la CAF de cet outil répondant pourtant à un besoin de proximité ✓ Convention avec le CD73 (CTS) pour accompagnement plus soutenu des publics fragiles ✓ Ateliers numériques pour lutter contre la fracture numérique et accompagner sur l'inclusion numérique ✓ Animation du Comité de pilotage annuel ✓ Maintien de l'action « Valoriser l'investissement bénévole » ✓ Mise en ligne de l'offre de logements locatifs, très peu de proposition
<i>Fiche Action</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Critères d'évaluation de la fiche action</i>	<i>Réalisations / Evaluations / Constats</i>
4.6.2 – Poursuivre la concertation avec	• Diffuser les offres d'emploi locales et accompagner l'employeur dans son recrutement.	✓ Quantitatif : nombre d'offres diffusées, nombre de contacts « entreprises », nombre de recrutements réalisés de réponses apportées aux employeurs	✓ Explosion de la diffusion d'offres d'emploi en 2021 et 2022 (cf rapports d'activités)

les professionnels.	• Accompagner les particuliers employeurs dans leur recrutement et démarches administratives • Se maintenir dans les réseaux	✓ Adéquation offre et demande d'emploi ✓ Quantifier le nombre d'emploi en CESU ✓ Nombres de particulier employeur accueilli ✓ Evolution des conventions de partenariat ✓ Nombre de rencontres inter-partenariales	✓ Proposer ses services en CESU sur notre site Internet ✓ Pôle ressource dans la relation employeur salarié en CESU ✓ Labellisation France Service
---------------------	---	---	--



2.7 - Chapitre 4.7 - "Les seniors"

Rappel des objectifs spécifiques de ce chapitre :

- S'adapter à l'évolution de notre territoire et contribuer à la qualité de vie
- Animer une dynamique « seniors » à l'échelle des 14 communes

Evaluation critique :

⇒ L'animation du réseau des référents seniors dans les communes conduit à un partenariat avec les acteurs œuvrant autour de la personne âgée et des actions seniors
 ⇒ Très forte croissance des activités « seniors » au cours des dernières années.

Perspectives :

⇒ Poursuite des actions en direction des seniors

Fiche Action	Objectifs	Critères d'évaluation de la fiche action	Réalisations / Evaluations / Constats
4.7.1 – Animation de la dynamique locale « seniors »	• Travailler avec les partenaires offrant des actions d'animation aux seniors : les clubs des aînés ruraux, les associations, l'Admr, les CCAS, etc • Valoriser et transmettre les savoirs des personnes âgées. • Prévenir la grande dépendance.	✓ Nombre d'actions proposées ✓ Nombre de personnes ayant suivies les actions. ✓ Nombre de travaux réalisés ✓ Quantitatifs : Nombre de réunions avec les partenaires, d'actions mises en place	⇒ Animation du groupe « Comité technique Séniors » qui regroupe les partenaires et propose des actions à développer sur le territoire ⇒ Mise en place d'actions intergénérationnelles pour transmettre les savoirs ⇒ 1 grande journée notamment autour du jeu une fois /an et 3 séances de cinéma intergénérationnelles /an ⇒ Lutter contre l'isolement des personnes seules, action limitée avec le COVID : repas par groupe de villages de personne âgée ne sortant pas de leur domicile
Fiche Action	Objectifs	Critères d'évaluation de la fiche action	Réalisations / Evaluations / Constats
4.7.2 – Bien vieillir en Bauges.	• Lutter contre l'isolement, renforcer les liens, la solidarité par des actions d'animation • S'adresser à un public « intermédiaire » qui a besoin d'animation, voire de s'investir	✓ Nombre d'actions proposées ✓ Nombre de personnes ayant suivies les actions ✓ Nombre de ramassage collectif organisés ✓ Nombre d'ateliers proposés ✓ Nombre de participants ✓ Nombre de séjours réalisés	✓ Programme construit autour de 3 axes pour le « Bien vieillir », décliné en actions : Ateliers de prévention Conférence à thème sur le bien vieillir en journée Sorties culturelles pour maintenir le lien social ✓ + de 300 seniors touchés par ces actions chaque année ✓ Poursuite du projet « Seniors en vacances » ✓ 2 groupes de travail pour animer : le Comité technique Séniors avec les partenaires les correspondants seniors

	• Proposer des actions d'informations et de prévention • Favoriser le soutien aux aidants	✓ Nombre de réunions avec les partenaires, ✓ Nombre d'actions mises en place. ✓ Nombre d'ateliers proposés ✓ Nombre de participants	issus de chacune des 14 communes ✓ Publication d'articles dans le « Vivre en Bauges » et Diffusion d'une Lettre Séniors ✓ Animations régulières d'ateliers de prévention ✓ Expérimentation de l'accueil des Aidés pour le répit des aidants, 1 vendredi sur 2 à l'EHPAD
--	--	--	--



2.7 – Conclusion des années 2019-2022 : la crise sanitaire et ses conséquences

Afin d'avoir une vue plus globale, nous nous sommes interrogés sur les freins et les éléments facilitant les objectifs spécifiques que nous nous étions donnés. Nous pouvons remarquer que bien souvent, nous avons rencontrés les mêmes écueils que précédemment. Chaque colonne renvoie aux objectifs spécifiques des chapitres qui sont énumérés dans les tableaux précédents.

Chapitre	Freins	Facteurs facilitant
Vie associative du centre social	– Nous n'arrivons pas à mobiliser autour des commissions – La fonction « employeur » très lourde – Difficulté à rencontrer les 14 conseils municipaux : il ne faut pas baisser les bras !	+ Notre vision à l'échelle du territoire des 14 communes + L'utilisation des outils de visio qui ont permis de garder le lien pendant les presque 2 ans de protocoles sanitaires + Un travail assez fluide avec notre collectivité référente, à savoir le SIVU Enfance Jeunesse
Les associations, l'animation locale et culturelle	– Le Covid et les protocoles sanitaires qui ont « cassé » les dynamiques notamment pour les animations locales – Les séances « ciné » ont pâti des protocoles sanitaires, mais aussi des travaux dans le Chatelard	+ Nos outils, à savoir le site « internet » partagé, la revue « Vivre en Bauges » qui sont des outils qui permettent d'être en lien avec les associations + Une dynamique qui repart dans l'équipe de bénévole « cinéma »
Petite Enfance	– Une certaine stabilité dans l'équipe de la Farandole – Les remplacements au pied levé au sein de la Farandole – Baisse du nombre d'assistantes maternelles sur le territoire – L'évolution démographique des tout petits – Le manque de lieux d'accueils pour les activités du RPE et Potins Couffins – La baisse du nombre de bénévoles au LAEP	+ Le déménagement du RPE et du LAEP à l'ancien siège des Amis des Bauges + L'accueil de service civique à la Farandole pour développer des actions intergénérationnelles + Lors du 1er confinement, les différentes actions mises en place (groupe WhatsApp, petits messages sur le site, etc ...) ont été de très bons repères pour les parents. Cela a permis de ne pas perdre le lien – et d'en créer entre les parents - et cela a grandement facilité le retour des enfants à la crèche
Enfance / Jeunesse / Famille	– L'absence de lieu « stable » pour l'organisation de l'accueil de loisirs – Les mouvements au sein de nos partenaires nous forçant à repartir de zéro régulièrement (principale du collège ou CPE, Mission Locale Jeunes)	+ Une certaine fidélisation des animateurs « enfance » durant les vacances + L'accès prioritaire au gymnase durant les vacances + La pérennisation de l'accueil des mercredis depuis le dernier trimestre 2018 + Les soutiens proposés aux familles durant les confinements + La mise en place de différentes séquences en lien avec l'Education Nationale (vacances apprenantes, école ouverte)
L'accès aux droits	- France Services a pris beaucoup de places et est très chronophage - Le besoin régulier d'actualiser les connaissances vis-à-vis des partenaires	+ La montée en puissance des accueils liés au label « France Services » + L'arrivée de financements spécifiques pour le public « seniors » + La proximité géographique avec les différents publics + La centralisation « CESU » comme apport au territoire, même s'il y a quelques couacs avec ce service sur notre site internet

Les seniors	- Des questions qui sont parfois en marge de nos compétences et qui nous arrivent par manque d'interlocuteurs dans d'autres services	+ Notre offre semble répondre très fortement au public + Financement important de la part de la conférence des financeurs + Expérimentation de l'aide aux aidants + La naissance de la lettre « seniors »
-------------	--	--

3 - Pour un nouvel agrément Centre Socioculturel 30

3.1 - Explication de la méthode : Des échanges réguliers avec la population [dans] un travail de confiance avec les élus locaux.	32
3.1.1 – <i>La participation du plus grand nombre</i>	32
3.1.2 - Les définitions que nous avons retenues dans notre méthode de travail.	33
3.2 - Les choix politiques de l'association : un sens aux actions.	34
3.2.1 – Les valeurs de l'association	34
3.2.2- Les objectifs généraux et axes prioritaires 2023-2026	34
3.2.3 – Les objectifs spécifiques de chaque action	35

Remarque :

Cette partie, courte, est certainement la plus importante de notre demande d'agrément car elle marque les choix politiques de l'association et donne le sens dans lequel doivent s'inscrire les actions.

3.1 - Explication de la méthode : des échanges réguliers avec la population [dans] un travail de confiance avec les élus locaux

3.1.1 – La participation du plus grand nombre :

Depuis les années 2000, nous sommes porteurs de l'agrément Centre Social. Après des périodes de crise, de reconstruction de consolidation et de développement de nos activités, nous sommes actuellement dans une phase d'incertitude liée à la mutation, aussi bien politique que démographique, de notre territoire.

Pour bien ancrer le renouvellement de l'agrément sur le territoire, les travaux se sont orientés dans plusieurs directions, cherchant à donner à tous la possibilité de s'exprimer. Les outils et méthodes utilisés sont les suivants :

⇒ Chaque année, en vue de préparer l'assemblée générale, mais aussi pour donner la parole au plus grand nombre (partenaires, élus, techniciens, adhérents ou non), nous organisons des « groupe de travail » qui nous permettent d'échanger sur chacune de nos actions, mais aussi de redonner un sens global à notre projet. Bien sûr les années COVID sont venues freiner cette dynamique et il a fallu adapter les outils.

⇒ Ponctuellement, aussi bien pour faire les bilans annuels qu'en vue du renouvellement de l'agrément, il y a eu la création de commissions de "propositions" ouvertes largement à la population afin de pouvoir faire l'évaluation des 4 années écoulées, pouvoir entendre les attentes de la population locale. Ces commissions de propositions se sont déclinées sur les thèmes suivants :

- Associations, animations locales et culturelle
- Petite enfance
- Enfance / Famille / Jeunesse
- Services à la population
- Seniors

Ces commissions ont impliqué des usagers, des élus locaux, des bénévoles, élus du Conseil d'Administration, mais aussi les techniciens du Centre Socioculturel, pour que chacun puisse s'approprier le projet naissant. Elles ont mobilisé une quarantaine de personnes.

- Le Conseil d'Administration a travaillé à la régulation de toutes les commissions et s'est penché sur le fonctionnement interne de l'association.

⇒ La mise à profit de réunions spécifiques avec les partenaires locaux pour saisir les éléments permettant la rédaction des fiches-actions répondant aux besoins de ses partenaires et de la population. Au-delà du renouvellement de notre projet social, nous sommes également en cours de renouvellement de nos Contrats Territoriaux Jeunesse, de notre agrément Relais Petite Enfance, entres autres.

⇒ Des rencontres plus formalisées avec nos partenaires de proximité que sont le SIVU Enfance Jeunesse des Bauges et les mairies n'ont pu s'organiser comme nous l'aurions souhaité. En effet, nous avons pu rencontrer le SIVU pour expliquer nos actions Enfance Jeunesse et le pilotage des contrats, mais nous n'avons pas forcément détaillé toutes les actions du centre social, car certaines sont hors compétence du SIVU. Nous avons également commencé une tournée des mairies, mais nous n'avons pas pu toutes les rencontrer.

⇒ Pour rappel, la compétence « sociale » n'est pas portée par le SIVU Enfance Jeunesse, mais par chacune des 14 communes ! Il y a en cours une réflexion pour élargir les statuts du SIVU afin que celui soit plus en phase avec la Convention Territoriale Globale (CTG). Le centre social est associé aux réflexions des élus pour cette évolution, ce qui traduit assez bien la confiance actuelle que les élus nous accordent.

⇒ Nous organisons une journée de rencontre et d'échanges sous forme de portes ouvertes le 01/10/22. Cela ciblera les élus locaux et la population, afin de partager nos travaux et de prendre éventuellement quelques idées complémentaires.

La méthode choisie à l'occasion de ce renouvellement doit essayer de s'installer dans la durée et permettre de mettre en place des commissions de suivi du projet et de propositions impliquant la population des Bauges, les élus locaux, l'ensemble des partenaires et les techniciens du centre socioculturel.

3.1.2 – Les définitions que nous avons retenues dans notre méthode de travail :

En termes méthodologiques, il nous semble important de rappeler le sens que nous avons donné aux mots que nous avons utilisé et l'articulation que nous souhaitons trouver. Dans cette courte partie, vous trouverez donc les définitions des termes sur lesquels nous nous sommes entendus pour réaliser notre projet social et l'articulation que nous avons cherchée entre nos choix politiques, leur mise en œuvre pratique et leur évaluation.

Les définitions :

- ⇒ Valeurs (définition extraite du « dictionnaire de la sociologie » chez Larousse) : les valeurs sont l'expression de principes généraux, d'orientations fondamentales et d'abord de préférences et de croyances collectives. Dans toute société, la détermination des objectifs s'effectue à partir de représentation du désirable et se manifeste dans des idéaux collectifs. Ces valeurs qui, systématiquement ordonnées, s'organisent en une vision du monde apparaissent très souvent comme une donnée irréductible, un noyau stable, un ensemble de variables indépendantes.
- ⇒ Objectifs (définition extraite du « Lexique des sciences sociales » chez Dalloz) : terme équivoque, qui suscite des définitions opposées suivant les théories de la connaissance adoptées. On peut retenir celle-ci : « est objectif ce qui est valable pour tous les esprits et non pas seulement pour tel ou tel individu » (Lalande).
- ⇒ Objectifs généraux (ou finalités) : buts poursuivis, ce que vise l'association à travers l'ensemble de ces actions et qui ne seront peut-être jamais atteints.
- ⇒ Objectifs spécifiques : Dans chaque secteur de nos activités, nous nous sommes assignés des objectifs afin que dans le cadre général de notre action, il y ait une cohérence.
- ⇒ Objectifs opérationnels : Au sein de chaque fiche-action, il y a des objectifs opérationnels, atteignables, qui vont nous permettre de mettre en œuvre de manière lisible notre action.
- ⇒ Critère d'évaluation : outil de mesure de l'atteinte de nos objectifs opérationnels. Pour être pertinents, les critères d'évaluation doivent être mesurables (savoir d'où on part et où on va). Ils peuvent être qualitatifs ou quantitatifs.

L'articulation entre ces termes est la suivante :

<u>Partie Choix politique de l'association :</u>
--

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Valeurs• Objectifs généraux• Objectifs spécifiques et axes prioritaires pour 2023/2026 |
|--|

⇒

<u>Partie Fiche Action (dans chaque fiche-action) :</u>

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Référence aux objectifs spécifiques• Objectifs opérationnels• Moyens de mise en œuvre• Critères d'évaluation |
|---|

3.2 - Les choix politiques de l'association : un sens aux actions

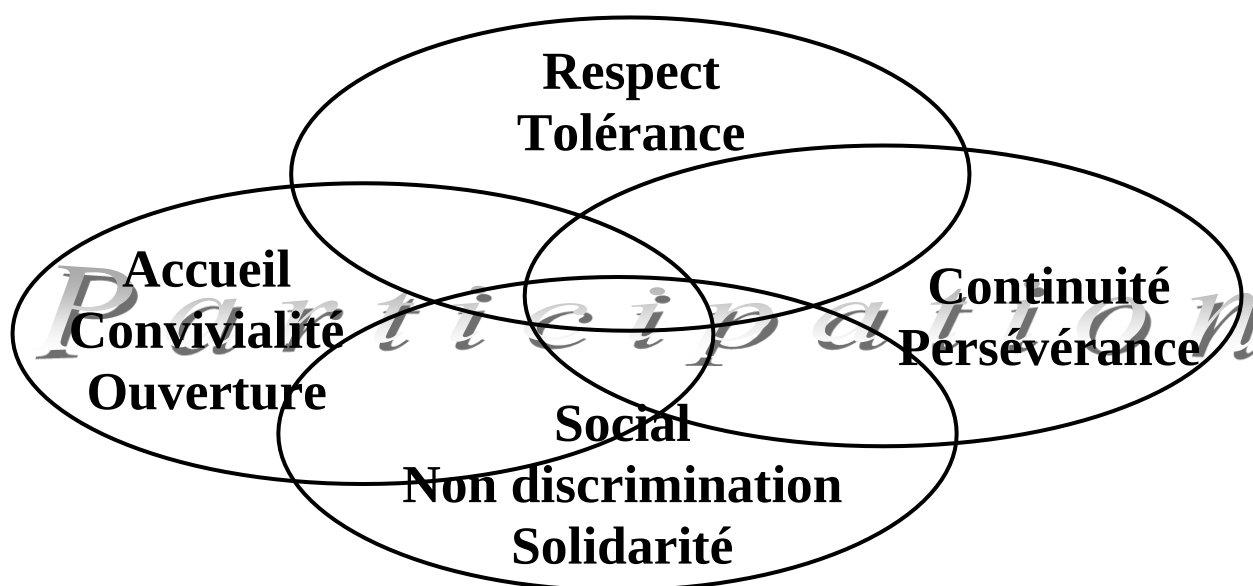
En 2006, lors d'une réunion avec la population, les adhérents, les bénévoles et les salariés des Amis des Bauges, nous nous sommes interrogés sur les valeurs que devait porter notre association. Puis le conseil d'administration s'est saisi de ces réflexions afin d'arrêter une position.

En 2010, en vue du renouvellement de l'agrément, le CA a choisi d'ajouter deux valeurs : « respect » et « tolérance ».

Pour ce renouvellement d'agrément, le CA souhaite garder l'ensemble des valeurs et des objectifs généraux car ils sont bien représentatifs de ce que porte l'association.

3.2.1 – Les valeurs de l'association :

Dans un premier temps, il s'agit donc de rappeler les valeurs auxquelles notre engagement fait référence :



Volontairement, le Conseil d'Administration a voulu une présentation qui ne fasse ressortir aucune valeur par rapport à une autre, toutes ayant la même importance. La participation devant être en filigrane de toutes nos actions.

3.2.2 – Les objectifs généraux et axes prioritaires pour 2023/2026 :

Autour de ces valeurs, nous avons donc défini nos objectifs généraux. Pour donner de la cohérence aux actions et de la lisibilité sur notre projet pour nos partenaires, le CA a voulu inscrire le renouvellement de l'agrément dans la continuité des travaux déjà engagés. Il a donc choisi de conserver les mêmes objectifs généraux, à savoir :

- ⇒ **Veiller à respecter nos valeurs et les développer,**
- ⇒ **Animer le territoire,**
- ⇒ **Être à l'écoute des besoins de la population et mobiliser les habitants.**

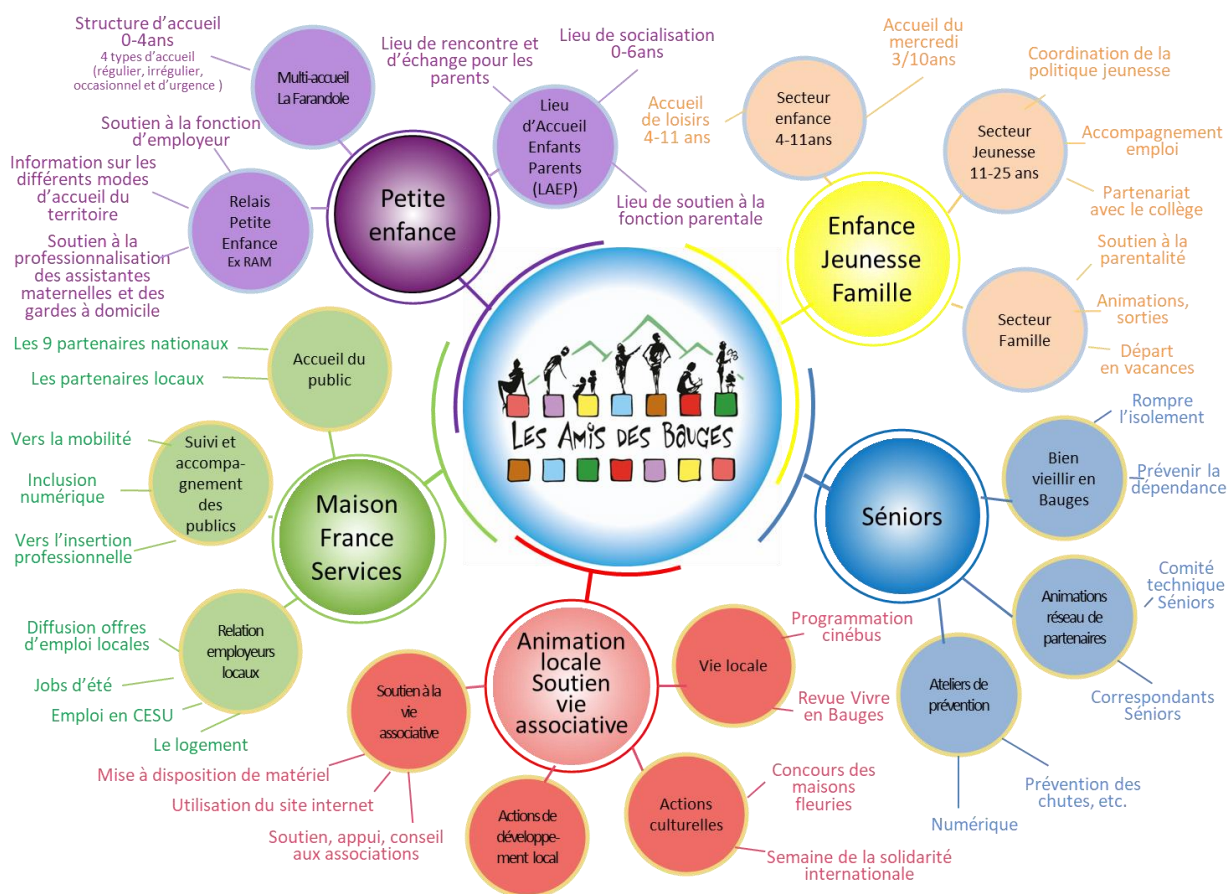
Ces objectifs doivent être sous-jacents à chacune de nos actions.

Par ailleurs, dans le contexte particulier décrit dans l'état des lieux et afin de s'adapter à la période 2023-2026, le Conseil d'Administration de l'association a souhaité conserver les 3 axes prioritaires des 4 ans passés et les enrichir d'un nouveau (en gras) pour les 4 ans à venir :

- S'adapter aux besoins des familles [notamment en termes de mode de garde] et aux réalités du territoire,
- Faire du travail en direction des seniors un axe fort du projet social,
- Assurer une présence physique sur le territoire pour répondre aux besoins sociaux et si besoin les relayer auprès des élus,
- **Impulser des expérimentations permettant d'intégrer une vie locale cohérente, adaptée au territoire (logement, mobilité, emploi, etc).**

3.2.3 – Les objectifs spécifiques de chaque action :

Au cours des dernières années, nous avons travaillé à illustrer nos actions pour rendre notre projet global visible pour la population. Nous sommes arrivés à la carte mentale suivante :



Cet outil nous permet d'expliquer notre projet et de nous donner, pour les années 2023/2026, des objectifs spécifiques propres à chaque secteur d'activités que nous menons :

- La vie associative du centre socioculturel :
 - Responsabiliser les membres du CA et les bénévoles à travers leur investissement en leur permettant ainsi de défendre les projets élaborés avec les habitants,
 - Organiser le CA autour du double rôle de garant des valeurs et du projet socioculturel,

- Les associations, l'animation de la vie locale et culturelle :
 - Soutenir la vie associative locale
 - Favoriser l'émergence d'initiatives locales et / ou coordonner les initiatives locales existantes
 - Favoriser l'ouverture culturelle pour tous les âges et entre toutes les générations
- La petite enfance :
 - Soutenir la fonction parentale,
 - Être à l'écoute des besoins de la population et les porter auprès des décideurs,
 - Mobiliser la population autour des objectifs et des valeurs du centre socioculturel par l'intermédiaire des trois structures,
 - Travailler ensemble et en partenariat pour avoir plus de force.
- L'enfance / jeunesse / famille :
 - Mobiliser au moyen des services rendus sur les objectifs et les valeurs du centre socioculturel
 - Coordonner les intervenants autour de l'enfance/jeunesse
 - Favoriser les solidarités et relation intergénérationnelles
- L'accès aux droits :
 - Développer la proximité des services à la population (dont la France Services)
 - Poursuivre la concertation avec les professionnels
- Les seniors :
 - S'adapter à l'évolution de notre territoire et contribuer à la qualité de vie
 - Animer une dynamique « seniors » à l'échelle des 14 communes

4 - Les actions prévues pour les 4 prochaines années : 37

4.1 - Les fiches-actions et les actions structurelles du centre socioculturel	38
4.2 – Bien grandir en Bauges :	40
4.2.1 – La Petite Enfance	41
4.2.2 – Accueil et activités Enfance/Jeunesse (4/26 ans) sur le territoire	42
4.3 – Bien vivre en Bauges :	43
4.3.1 – Faire vivre les Amis des Bauges	44
4.3.2 - Soutenir et animer la vie locale	45
4.4 – Continuer à bien vivre en Bauges :	46
4.4.1 – Animation de la dynamique locale « seniors »	47
4.4.2 – Bien vieillir en Bauges	48
4.5 – Services et innovations en Bauges :	49
4.5.1 – Apporter une réponse de proximité aux besoins de services publics	50
4.5.2 – Soutenir les publics fragilisés ... mais aussi les entreprises / Innover	51
Projet Animation Collective Famille (ACF)	
4.6 – Familles en Bauges :	52
4.6.1 – Le contexte de cette demande : un prolongement naturel de la démarche d'agrément	53
4.6.2 – L'articulation entre les objectifs spécifiques de chacune de nos actions et les attendus de la circulaire CNAF « Familles »	54
4.6.3 - Le projet « familles » illustré par des exemples d'actions concrètes	56
4.6.4 - Animation Collective Famille : Eléments budgétaires pour l'année 2023	58

4.1 - Les fiches-actions et les actions structurelles du centre socioculturel

Dans les fiches-actions jointes ci-dessous, nous ne développons pas forcément chacune des actions que nous entreprenons dans le quotidien de l'association. En effet, nous avons conçu les fiches-actions qui suivent comme un éclairage particulier sur des points de notre projet pour les 4 ans à venir. Ces fiches-actions ont donc des limites et présentent 2 caractéristiques :

- ⇒ elles veulent être le plus précis possible, pour pouvoir cadrer au mieux l'action et servir de référence à nos travaux,
- ⇒ mais elles doivent aussi pouvoir s'adapter à un contexte en perpétuelle évolution. Notre projet est vivant et il faut aussi faire évoluer ses bases ou repères tout au long de son déroulement (par exemple les états des lieux ou recensements que nous évoquons sont vrais à l'instant « t », il nous faudra les remettre à jour régulièrement).

Les fiches actions, si elles reposent sur un travail quotidien de contacts, ont été écrites selon plusieurs méthodes (réunions, groupes de propositions, échanges avec les partenaires, rencontres régulières, etc ...) durant les mois de septembre et octobre 2022. Elles sont donc le fruit de la co-production des habitants, des associations locales, des élus locaux, des administrateurs et du personnel de l'association.

Même si la présentation peut laisser penser à des secteurs d'activités bien différents, il s'agit bien pour nous de conduire un seul projet social en utilisant plusieurs volets pour pouvoir répondre à la population et en s'attachant à rendre nos actions lisibles pour le plus grand nombre. Pour beaucoup, la carte mentale illustrant nos actions sera l'outil idéal pour comprendre le projet.

Des actions régulières, inscrites dans le temps, viennent enrichir ces fiches-actions. Elles sont le socle sur lequel nous nous appuyons pour mobiliser la population. Elles reposent sur les valeurs et objectifs généraux qui sont exposés dans ce document et notamment la participation.

Il s'agit surtout des actions d'animation locale et principalement :

- ⇒ La revue « Vivre en Bauges » : qui permet à l'ensemble de la population du territoire de s'exprimer. Cette revue trimestrielle est diffusée gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres des 14 communes. Elle est réalisée notamment grâce à un comité de lecture composé de 8 à 10 personnes bénévoles. Cette revue a maintenant une cinquantaine d'années.
- ⇒ Le cinéma, en partenariat avec Cinébus : depuis plus de 30 ans, une fois tous les 15 jours, le cinéma vient dans les Bauges. Cette action ne peut se réaliser que grâce à l'investissement bénévole d'une équipe d'une petite dizaine de personnes.

Ces actions, parce qu'inscrites dans le temps, participent activement à l'image que peut avoir l'association.

Les bénévoles font donc vivre les projets et les orientent :

Comme nous pouvons le constater, "Les Amis des Bauges" est une association de type loi 1901 dans laquelle l'investissement bénévole est important. Au-delà des membres du Conseil d'Administration et du bureau, bien des "occasions" permettent aux baugus de s'investir bénévolement dans les actions.

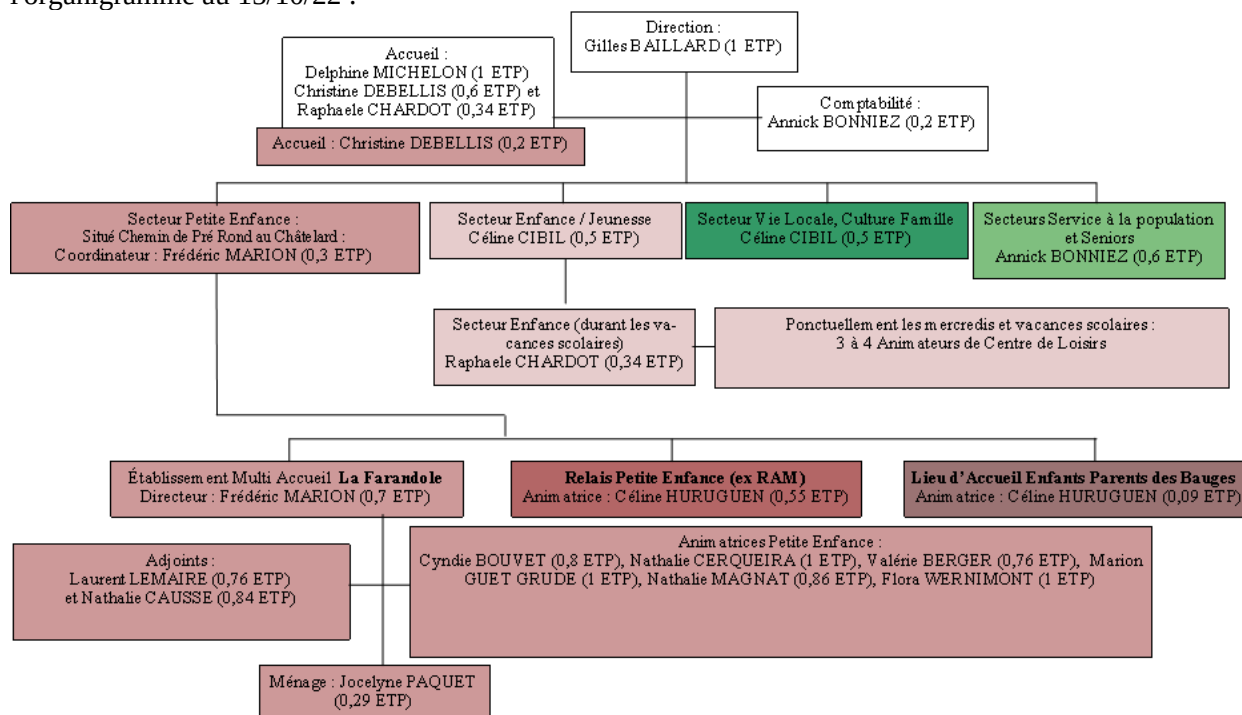
Comme vous pouvez le voir ci-dessus, depuis l'aide ponctuelle lors d'une fête à la Farandole jusqu'aux actions conduites de "A à Z" par des bénévoles, les occasions ne manquent pas de mettre en valeur ces personnes qui donnent de leur temps et de leur personne pour faire vivre de manière désintéressée le territoire.

Au total, en comptant les groupes de propositions, c'est près d'une centaine de personnes différentes qui s'investissent bénévolement dans l'association pour plus de 300 adhésions de différentes catégories (enfant, jeune, individuel adulte, famille, personne morale), soit presque 800 personnes couvertes (un peu moins de

16% de la population du territoire) et 20 personnes morales en moyenne sur les dernières années. A titre indicatif, ce bénévolat a représenté près de 2 500 heures en moyenne sur les 4 dernières années.

Une équipe de professionnels au service de ce projet :

Pour conduire l'ensemble des actions du centre socioculturel, il y a une équipe de professionnels dont voici l'organigramme au 15/10/22 :



Au total, il y a 20 personnes différentes pour une quinzaine d'Equivalents Temps Plein (ETP) qui travaillent aux Amis des Bauges sous la responsabilité du Conseil d'Administration et du bureau.

Certains points de fragilité sont tout de même à noter puisqu'il va falloir faire face à la fin des exonérations de charges dont nous bénéficions en tant que Zone de Revitalisation Rurale (ZRR).

En annexe, vous trouverez l'organigramme avec la ventilation des postes en « Pilotage, Logistique, Activités ».

4.2 – Bien grandir en Bauges

Même si nous notons une baisse des 0/14 ans sur le territoire, le taux reste encore supérieur à celui de la Savoie. De plus, les changements dans les usages des familles amènent une demande de mode de garde importante. Enfin, les enjeux liés au départ des jeunes après le collège, le besoin d'informations et d'accompagnement des familles dans leur quotidien, la recherche de loisirs, de lien social, l'éloignement du travail des parents... sont autant de facteurs qui font que l'association doit réfléchir avec les familles aux projets, actions et services qui permettront de développer le « bien grandir en Bauges » au quotidien.

Pour cela, nous avons décliné ce chapitre autour de trois axes, cherchant à appréhender les questions liées à ces publics, dans leur ensemble :

- ⇒ En portant les **actions Petite Enfance (0/4 ans)** à l'échelle du Cœur des Bauges grâce à l'Etablissement Multi-Accueil (EMA) La Farandole, le Relais Petite Enfance (RPE) ou le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) Potes en Couffins.
- ⇒ En organisant **des activités pour les enfants de 4/10 ans sur les temps extrascolaire (vacances) et périscolaire (mercredis)**, avec le double défi de répondre aux besoins de garde, mais aussi d'apporter aux enfants un plaisir à vivre ensemble autour de projets socioéducatifs concertés.
La mise en place du plan « mercredis » ou d'autres dispositifs (plan pauvreté par exemple) devront nous permettre de rechercher une cohérence entre tous les acteurs éducatifs à l'échelle de notre territoire.
- ⇒ En travaillant en **direction de la Jeunesse (11/25 ans)**, avec un rôle particulier de coordinateur des différents dispositifs, impliquant d'associer les partenaires locaux (collège, Mission Locale Jeunes), les élus, les jeunes et leurs familles dans l'élaboration des actions, tout en assurant la réalisation des objectifs définis dans les différents contrats signés entre les institutions et le SIVU Enfance Jeunesse, qui nous confie leur mise en œuvre.

Ces travaux s'appuieront pour beaucoup sur les réflexions du comité de pilotage « Petite Enfance Enfance/Jeunesse » que nous animons et dépendront du renouvellement des moyens financiers qui pourront être apportés par les différents partenaires (Etat, Conseil Départemental, CAF, SIVU Enfance Jeunesse).

Tout cela devra se faire dans un contexte particulier puisque la collectivité doit s'engager dans une Convention Territoriale Globale (CTG) avec la CAF pour les années 2023-2027.

Ce chapitre se construit autour des mots suivants :

- ⇒ Accueillir / Mobiliser
- ⇒ Coordonner / Participer
- ⇒ Soutenir / Favoriser
- ⇒ S'adapter

La Petite Enfance

Contexte : Depuis plus de 25 ans, nous développons pour le territoire un service d'accueil de la petite enfance composé d'un Relais Petite Enfance et d'une crèche. Cette dernière, d'abord ouverte quelques heures par semaine, c'est maintenant un établissement multi-accueil ouvert 5 jours sur 7, et qui représente plus de la moitié des salariés de l'association. Mais, en raison de la baisse démographique que vit le territoire, nous allons devoir nous interroger sur l'évolution des services pour continuer à répondre aux besoins de la population, dans un contexte économique moins porteur. Par ailleurs, nous avons le souhait de toujours plus impliquer les parents dans la vie de l'association.

Objectifs opérationnels	Moyens de mise en œuvre	Partenariats / Financements	Echéances	Critères d'évaluation
⇒ Adapter le fonctionnement de la Farandole aux réalités du territoire	⇒ Réfléchir en équipe et avec les parents sur le projet d'établissement lors de réunions. ⇒ Ecouter des besoins de la population ⇒ Définir des critères de priorité d'accueil et les faire évoluer si besoin ⇒ Adapter l'organisation de l'équipe	Budget de fonctionnement de l'association, CAF, SIVU (?) Bien des financements de cette fiche action seront conditionnés à la signature de la Convention Territoriale Globale (CTG) entre la CAF et la collectivité	Tout au long de la durée de l'agrément	⇒ Réécriture régulière du projet d'établissement. ⇒ Evolution du fonctionnement ⇒ Etat des lieux des besoins de la population locale en matière de garde d'enfants. ⇒ Utilisation des critères de priorité d'accueil ⇒ Importance des liens entre la Farandole et les Amis des Bauges (CA, personnel, parents)
⇒ Continuer à développer le sentiment d'appartenance des parents aux Amis des Bauges	⇒ Orienter vers les Amis des Bauges par les affiches ⇒ Impliquer un parent dans le CA de l'association	Service de PMI		⇒ Evolution du nombre d'assistantes maternelles ⇒ Satisfaction des parents et AM par rapport aux réponses apportées à leurs besoins,
⇒ Travailler avec les Assistantes Maternelles et les parents	⇒ Positionner le RPE comme interlocuteur sur les modes de garde ⇒ Epauler les parents dans leur fonction employeur ⇒ Accompagner les assistantes maternelles dans leur professionnalisation et les soutenir dans leurs pratiques	Ensemble des assistantes maternelles Et des candidats à l'agrément Ass. Mat. Associations diverses, bibliothèques		
⇒ Accompagner la fonction parentale en favorisant le lien et l'échange entre parents ou avec les professionnels	⇒ Du matériel, des jeux, de la documentation sur des conférences, animations ayant lieu en Savoie, des animations découverte (allaitement, portage, etc...)			⇒ Nombre d'heures d'accueil réalisé ; Nombre d'enfants, d'accompagnateur

Accueil et activités Enfance/Jeunesse (4/26 ans) sur le territoire

Contexte : L'état des lieux et le contact quotidien avec les habitants du territoire, nous ont permis de faire différents constats et de définir les objectifs et modes d'actions de cette fiche actions : forte présence des 0/14 sur le territoire, recherche de loisirs pour les enfants et les jeunes sur le territoire, besoins de modes de garde lorsqu'il n'y a pas école, le besoin d'accompagnement des jeunes sortis des circuits scolaires traditionnels, la rupture (familiale, sociale) engendrée par le départ des jeunes après le collège....

Objectifs opérationnels	Moyens de mise en œuvre	Partenariats / Financements	Echéances	Critères d'évaluation
⇒ Assurer un accueil et un travail pédagogique auprès des enfants et des jeunes en dehors des temps scolaires (petites vacances et mercredi)	⇒ Organiser un accueil de loisirs 4/10 ans pendant les vacances scolaires ⇒ Organiser un accueil de loisirs permanent les mercredis ⇒ Organiser un accueil de loisirs « ados »	Pour l'ensemble des objectifs opérationnels : Contrats Enfance / Jeunesse (Etat, CAF, CD73, SIVU (?)) Communes d'accueil, DDCSPP Acteurs locaux Associations, APE, Famille, Jeunes	Tout au long de la durée de l'agrément	⇒ Rapport d'activité du CL ⇒ Retour des familles ⇒ Constat du travail effectué : réunions, démarches, bilan des accueils
⇒ Assurer la coordination de la politique Enfance/Jeunesse sur le territoire	⇒ Organiser et soutenir des actions socioéducatives avec les partenaires locaux (loisirs, culture, ...) ⇒ Animer le comité de pilotage Enfance du territoire, suivi et mise en œuvre du Contrat Enfance Jeunesse.			⇒ Renouvellement des partenariats existants et développement de nouveaux ⇒ Constat du travail effectué : réunions, démarches
⇒ Accompagner les initiatives des jeunes du territoire et développer leur participation à des actions citoyennes	⇒ Rester à l'écoute des attentes des jeunes, accueillir et accompagner les projets des jeunes ⇒ Développer et mettre en œuvre des actions citoyennes. ⇒ Organiser ou soutenir la mise en place de chantier de jeunes ⇒ Accueillir une permanence de la MLJ ⇒ Organiser des actions de formation ⇒ Développer des actions autour de la mobilité des jeunes	Bien des actions seront conditionnées aux nouveaux moyens alloués par les partenaires dans le cadre du renouvellement des contrats et de la CTG		⇒ Nombre de projets accompagnés, pertinence, ⇒ Réactivité face aux sollicitations ⇒ Mise en place de dispositifs d'accompagnement
⇒ Favoriser l'accès des jeunes du territoire à l'emploi et les accompagner dans le développement de leurs compétences				⇒ Fréquentation des permanences ⇒ Nombre d'actions organisées ⇒ Qualité et pertinence des accompagnements

4.3 – Bien vivre en Bauges

L'association "Les Amis des Bauges" est une association qui a eu 50 ans en 2020 et qui a connu une forte expansion au cours des 25 dernières années avec le développement de l'agrément "centre social" et des services à la Petite Enfance notamment.

les travaux de ce chapitre se construiront donc autour de la **vie interne de l'association** avec le portage par le bureau de la fonction « employeur » et le souhait d'investir plus fortement les administrateurs dans leur rôle permettant à chacun de savoir quels sont ses droits et devoirs au sein de l'association et de bien comprendre sa gouvernance.

Les groupes formés devront vivre, avec le souci, de suivre le fonctionnement des actions et d'en faire l'évaluation régulièrement pour avoir des éléments objectifs afin d'alimenter un bilan et mesurer la pertinence de nos actions. Nous souhaitons pouvoir échanger plus régulièrement avec nos partenaires locaux. Cet aspect est primordial pour nous car nous souhaitons faire de l'évaluation partagée un atout de la construction de nos prochains projets pour pouvoir être en phase avec la Convention Territoriale Globale (CTG) que devrait contractualiser le SIVU (SIVOM ?) Enfance/Jeunesse/ (Famille ?) des Bauges.

Nous souhaitons également nous rappeler que nous sommes une association de **développement local** et qu'à ce titre nous pouvons participer à entendre les besoins, percevoir les conflits d'usages et participer à leurs résolutions tout en restant en prise avec les réalités de notre territoire (porter la parole des habitants, rencontrer les élus, etc ...).

Dans notre territoire rural, les animations locales – et la vie locale en général - sont bien souvent mises en place par de petites structures [associatives] qui ont besoin de soutien pour se faire connaître, pour avoir du matériel, etc ... Nous souhaitons prendre une place au côté des ces organisations afin que la **vie locale** puisse être **animée**. Nous souhaitons également porter directement des animations lorsque nous pensons que c'est notre rôle : partenariat Cinébus, accueil de spectacles, etc ...

Il nous faut également trouver des stratégies de communication adaptées à notre territoire, notamment en trouvant des relais locaux dans chaque commune et en investissant dans les outils nécessaires.

Ce chapitre se construit autour des mots suivants :

- ⇒ Responsabiliser / Impliquer
- ⇒ Animer / Coordonner
- ⇒ Soutenir / Développer
- ⇒ Anticiper / Soutenir

Faire vivre les Amis des Bauges

Contexte : Tant sur le plan technique que politique, nous nous sommes aperçus des limites de notre association dans un paysage qui se complique. Les compétences salariées (diplômes notamment) sont indispensables à la mise en œuvre des actions, ce qui interroge la relation bénévole / salarié. Nous souhaitons donc pouvoir continuer à mettre à profit les années à venir afin de structurer au mieux notre association autour de cette relation et pouvoir ainsi lui donner ainsi un écho encore plus fort. Cette reconfiguration passera par des répartitions de tâches, la mise en place d'outils ou tout autre dispositif susceptible de favoriser l'organisation. Par ailleurs, le portage de la fonction « employeur » est devenu très lourd, il conviendra de trouver des outils adaptés afin d'assumer au mieux nos responsabilités.

Objectifs opérationnels	Moyens de mise en œuvre	Partenariats / Financements	Echéances	Critères d'évaluation
⇒ Responsabiliser et impliquer les bénévoles dans la vie de l'association	⇒ Organiser annuellement un événement (à définir) avec les bénévoles ⇒ Organiser trimestriellement (3 fois/an) des commissions présidées par des bénévoles, éventuellement extérieurs au CA ⇒ Organiser annuellement des réunions entre salariés et membres du CA ⇒ Utiliser des outils Internet pour faire vivre les informations ⇒ Valoriser l'investissement bénévole	Budget de fonctionnement de l'association	Tout au long de la durée de l'agrément	⇒ Nombre de commissions organisées ⇒ Nombre de personnes présentes ⇒ Pertinence des débats ⇒ Evaluation du nombre d'heures de bénévolat
⇒ Rechercher les besoins de la population et les porter à la connaissance des décideurs locaux	⇒ Analyser les besoins de la population et sensibiliser les décideurs ⇒ Participer aux rencontres avec les autres territoires pour développer des synergies.	Budget de fonctionnement de l'association		⇒ Nombre de dossiers transmis aux décideurs ⇒ Nombre de participations aux rencontres. ⇒ Mesure de l'impact
⇒ Ouvrir les Amis des Bauges à un monde en mouvement	⇒ Comprendre le projet « partagé » - et non « partisan » - des Amis des Bauges ⇒ Participer à la vie de différents réseaux			⇒ Nombre de réseaux dans lesquelles nous sommes investis ⇒ Nombre de formations suivies par les administrateurs

Soutenir et animer la vie locale

Contexte : La vie associative est très présente sur le territoire, mais elle est très éparpillée. Nous sommes régulièrement en contact avec une soixantaine d'associations locales qui ne sont pas toutes à la recherche de soutien. Pour autant, lorsqu'elles ont besoin de soutien, les demandes sont très variées : conseils, matériel, coup de main, services, etc ... Les Amis des Bauges ont donc un rôle à jouer auprès des différentes associations, en sachant que la communication semble un point important à améliorer (qualité des flyers par exemple). Par ailleurs, d'autres idées collectives peuvent aussi émerger de la population et pour lesquelles nous pouvons aussi jouer un rôle. Enfin, certaines actions mettant en jeu plusieurs associations ne peuvent avoir lieu sans une coordination que les Amis des Bauges peuvent assurer.

Objectifs opérationnels	Moyens de mise en œuvre	Partenariats / Financements	Echéances	Critères d'évaluation
⇒ Développer et améliorer des outils de communication et de liens	⇒ Site Internet « Portail » ⇒ S'appuyer sur le Vivre en Bauges pour communiquer vers toute la population ⇒ Réactualiser la plaquette et la faire connaître ⇒ Accorder de l'importance à l'attractivité des flyers ⇒ Retravailler les réflexions sur l'affichage ⇒ Se servir des médias existants (presse, radio Alto)	Budget de fonctionnement de l'association / Subventions FNDVA éventuelles Travail avec les mairies	Tout au long de la durée de l'agrément	⇒ Nombre de personnes et d'associations utilisant le site ⇒ Réalisation et diffusion de la plaquette ⇒ Diffusion du bulletin ⇒ Inventaire des lieux d'affichages
⇒ Soutenir la vie associative locale	⇒ Créer un événement permettant aux associations de se présenter au public ⇒ Mieux faire connaître les services que nous pouvons apporter, en adaptant si besoin les tarifs ⇒ Mutualiser les besoins et moyens des associations			⇒ Organisation d'événement « vitrine » pour les associations
⇒ Mettre en place, si besoin, des actions limitant les conflits d'usages sur notre territoire	⇒ S'appuyer sur nos services réguliers pour développer des actions de « vivre ensemble » ⇒ Innover, si besoin, dans les formes d'animation des relations potentiellement « conflictuelles »	Travail avec les mairies		⇒ Nombre de sollicitations des communes
⇒ Continuer et développer les animations répondant aux attentes de la population	⇒ Mobiliser des bénévoles pour pouvoir réaliser les animations et entendre les besoins de la population	Cinébus, Espace Malraux, etc ...		⇒ Poursuite des animations locales (CCMF, Cinéma, etc)

4.4 – Continuer à bien vivre en Bauges

L'état des lieux démographique montre sur notre territoire, comme sur beaucoup d'autres, une poussée de personnes de plus de 60 ans et un vieillissement général de la population.

Si on l'appelle « seniors », ce public est loin d'être homogène. Il y a autant de différence d'âge entre une personne de 60 ans et une personne de 85 ans qu'entre un enfant de 5 ans et un adulte de 30 ans. Nous devons donc essayer de trouver des réponses appropriées aux demandes et aux capacités de chacun de ces seniors.

Au cours de nos différentes expériences, nous avons vu apparaître un public « senior intermédiaire » : la soixantaine, en pleine forme, ayant du temps et ne souhaitant pas forcément aller dans les clubs des aînés qui, de leurs côtés, regroupent un public un peu plus vieillissant.

Par contre, ce public « senior intermédiaire » est parfois un public arrivé récemment dans les Bauges et n'a parfois pas le réseau relationnel lui permettant de profiter pleinement de notre territoire. S'investir dans une association ou se rendre utile constitue souvent une de leur première demande.

Nous chercherons donc à mettre en place des actions, en associant les seniors, qui viseront la prévention, le développement de compétences (atelier informatique par exemple), les loisirs, etc ... le tout en ayant à l'esprit le lien social pour **bien vieillir en Bauges**.

Par ailleurs, il faut que nous travaillions en restant bien à notre place : nous ne sommes pas des professionnels des personnes âgées, mais nous sommes des professionnels de l'animation et nous souhaitons permettre à chaque intervenant de trouver sa place. C'est pour cela que nous souhaitons mettre l'accent sur **l'animation de la dynamique locale « seniors »**.

Après échange avec certains de nos usagers lors d'une réunion en vue de l'écriture de ce projet social, nous nous sommes entendus dire que le public « senior » souhaite « continuer à bien vivre en Bauges », pas forcément vieillir ! Si nous pouvons développer beaucoup d'actions en leur direction, c'est grâce à des partenaires financiers importants : conférence des financeurs, CARSAT, etc ...

Ce chapitre se construit autour des mots suivants :

- ⇒ Accompagner
- ⇒ Animer
- ⇒ Proximité

Animation de la dynamique locale « seniors »

Contexte : L'animation de la commission des 14 CCAS, puis des correspondants « seniors » dans chaque commune, menée depuis 2008, a orienté nos actions vers la population des seniors. Cet axe de travail s'est accentué avec l'entrée dans notre CA de la MSA appuyant cette volonté de travailler en direction de ce public. Ainsi, nous avons réunis tous les acteurs du territoire œuvrant autour de la personne âgée et mené un diagnostic qui a abouti à deux problématiques sur lesquelles nous travaillons et travaillerons encore durant les 4 prochaines années :

- une demande d'animation pour la population âgée de plus de 60 ans, dite « seniors »
- et, tout en restant dans nos compétences, la prise en charge insuffisante de la dépendance lourde à domicile, le manque de coordination autour des sorties d'hôpital

Objectifs opérationnels	Moyens de mise en œuvre	Partenariats / Financements	Echéances	Critères d'évaluation
⇒ Travailler avec les partenaires offrant des actions d'animation aux seniors : les clubs des aînés ruraux, les associations, l'Admr, les communes, etc ⇒ Prévenir la grande dépendance ⇒ Favoriser le soutien aux aidants familiaux ⇒ Valoriser et transmettre les savoirs des personnes âgées	⇒ Animer le groupe de travail pour définir des actions cohérentes à l'échelle de notre territoire ⇒ Animer le groupe de travail réunissant tous les partenaires autour de cette problématique ⇒ Travailler en amont de la dépendance afin de mieux la prévenir, sensibilisation, action de prévention ⇒ Mener en parallèle des actions sur la dépendance un travail d'aide aux aidants familiaux pour les aider dans les moments difficiles ⇒ Diffuser la mémoire collective grâce à nos différents supports (Vivre en Bauges, site Internet) lors de chaque action	MSA, Fondation ALIA, CD 73, CARSAT, clubs des aînés, ADMR associations Sur l'ensemble de cette fiche action : conférence des financeurs et CARSAT, éventuel nouvel appel à projet	Tout au long de d'agrément	⇒ Nombre d'actions proposées ⇒ Nombre de personnes ayant suivies les actions ⇒ Nombre de réunions avec les partenaires ⇒ Nombre d'actions mises en place ⇒ Nombre d'ateliers proposés ⇒ Nombre de participants ⇒ Nombre de travaux réalisés

Bien vieillir en Bauges

Contexte : Certains sujets liés au vieillissement ne sont pas de notre ressort, mais de celui d'institutions ou d'associations spécialisées. Pour autant, il y a bien des seniors encore valides qui souhaitent trouver sur le territoire des actions pour continuer à bien vivre en Bauges, que ce soit des animations, des lieux où s'investir, des ateliers de découverte ou de prévention, etc ...

Le rôle des Amis des Bauges se place sur ce terrain de l'animation et nous souhaitons pouvoir décliner toutes une palette de projets en direction du public seniors, en n'oubliant pas que ce public n'est pas forcément homogène dans ses demandes.

Objectifs opérationnels	Moyens de mise en œuvre	Partenariats / Financements	Echéances	Critères d'évaluation
⇒ Lutter contre l'isolement, renforcer les liens, la solidarité par des actions d'animation	⇒ Compléter les offres proposées par les partenaires afin de toucher le public ⇒ Organiser si besoin des actions de co-voiturage ou de ramassage collectif afin que les déplacements ne soient pas un frein	MSA, CCAS, CIAS, CD 73, CARSAT, clubs des aînés, ADMR Associations locales diverses Ancv	Tout au long de l'agrément	⇒ Nombre d'actions proposées ⇒ Nombre de personnes ayant suivies les actions ⇒ Nombre de ramassage collectif organisés
⇒ S'adresser à un public « intermédiaire » qui a besoin d'animation, voire de s'investir	⇒ Proposer un programme d'animation culturelle et de loisirs, ⇒ Proposer des ateliers spécifiques aux besoins de ce public (informatique, etc) ⇒ Organiser des séjours « seniors en vacances » ⇒ Mettre en place des réponses pour « s'investir dans la vie locale »	Sur l'ensemble de cette fiche action : conférence des financeurs, CARSAT, éventuel nouvel appel à projet		⇒ Nombre d'ateliers proposés ⇒ Nombre de participants ⇒ Nombre de séjours réalisés
⇒ Proposer des actions d'information et de prévention	⇒ Mise en place d'ateliers collectifs sur différentes thématiques liées au vieillissement	MSA		⇒ Nombre de réunions avec les partenaires ⇒ Nombre d'actions mises en place
⇒ Rechercher les moyens d'expérimenter des initiatives locales	⇒ Être à l'écoute des idées émises par le public ⇒ Exercer une veille pour répondre aux appels à projets			⇒ Nombre d'expérimentations menées ⇒ Pérennisation des expériences

4.5 – Services et innovations en Bauges

Depuis 1997, un Point Accueil Emploi Formation (PAEF) existe au sein de l'association "Les Amis des Bauges". Avec le temps, nous avons axé nos travaux autour des personnes, des employeurs, des partenaires dans un souci **d'accueil des publics et de favoriser l'accès aux droits**.

Ainsi, après avoir porté plusieurs labels reconnaissant ces travaux, nous sommes devenus « **France Services** » en 2020 et nous souhaitons pouvoir nous appuyer dessus pour poursuivre le travail mené aussi bien en direction des personnes - fragilisées ou non - qu'en direction des employeurs.

L'évolution des politiques publiques vers plus de numérique, le départ de services publics et le retrait des différentes permanences des partenaires institutionnels laissent un vide pour la population et nous pensons que grâce à la proximité et notre connaissance du territoire, nous pouvons être une alternative pour accompagner les personnes qui ne sont pas encore à l'aise dans le monde numérique ou tout simplement qui ont encore besoin d'une présence physique.

Notre souhait est de pouvoir appréhender la personne dans son ensemble et de pouvoir l'accompagner pour trouver des réponses à ses besoins aussi bien en termes :

- ⇒ d'informations : en luttant contre la difficulté d'accéder aux informations (juridiques, sociales, économiques, etc.) pour les personnes les plus fragiles,
- ⇒ pratique : en mettant en place des ateliers informatiques ou en mettant à disposition les outils nécessaires aux traitements des informations (ordinateurs, imprimante, scanner)
- ⇒ professionnel : grâce à la diffusion des offres d'emploi locales, l'aide à la rédaction de CV, l'accompagnement au projet,
- ⇒ de logements : grâce à une liste de logements vacants mis en location et en développant le partenariat avec les bailleurs sociaux
- ⇒ de transports : la géographie particulière du territoire oblige à se déplacer que ce soit pour le travail, pour la santé, pour les loisirs ou la culture et il y a peu de transports en commun.

Notre territoire ayant ses particularités géographique, démographique, sociale, politique ... il conviendra de faire preuve d'**innovation** pour trouver des solutions adaptées, les différentes actions du centre socioculturel pouvant aussi apporter des réponses en termes d'activités culturelles ou de loisirs, de garde d'enfants, d'informations diverses, etc.

Tout au long de l'agrément, nous chercherons à **travailler en partenariat avec les institutions et les forces vives** de notre territoire afin de fournir des réponses cohérentes permettant aux personnes de bien vivre dans le Cœur des Bauges.

Ce chapitre se construit autour des mots suivants :

- ⇒ Accueillir / Informer
- ⇒ Accompagner
- ⇒ Animer / Innover
- ⇒ Proximité

Apporter une réponse de proximité aux besoins de services publics

Contexte : Depuis quasiment l'origine des Amis des Bauges, nous accompagnons le public dans l'accès aux droits. Si pendant longtemps, cela s'est surtout matérialiser par l'accompagnement à l'emploi, nous avons pris avec le temps d'autres rôles en direction des publics les plus fragiles socialement, économiquement. Dans notre société en perpétuelle évolution, nous voyons que de nouvelles fragilités peuvent apparaître comme la fragilité numérique, et nous souhaitons pouvoir apporter également une réponse sur ce champ. Nous souhaitons mobiliser tous types de dispositifs afin de fournir des réponses de proximité les plus adaptées.

Objectifs opérationnels	Moyens de mise en œuvre	Partenariats / Financements	Echéances	Critères d'évaluation
⇒ Accueillir, informer, orienter les différents publics sur les thèmes des services public	⇒ Poursuivre les activités de France Services pour l'accueil, l'information, le conseil, l'orientation ⇒ Utiliser les outils : EPN, documentation ⇒ Développer la visioconférence, mais en gardant la présence physique de proximité	Pour l'ensemble des objectifs opérationnels : Les signataires de la convention France Services, CAF	Continuité des services durant les années de l'agrément	⇒ Nombre des personnes accueillies ⇒ Nombre de « permanences » des partenaires ⇒ Pérennité des outils existants et création de nouveaux outils
⇒ Permettre la mobilité des habitants pour favoriser l'accès aux droits	⇒ Formation à cet accompagnement ⇒ Faire évoluer le projet « Valoriser l'investissement bénévole dans la vie locale » pour toucher plus de monde ⇒ Être relais d'information sur le transport collectif ou alternatif ⇒ Poursuivre la mise à disposition de vélo à assistance électrique (VAE)	+ CD 73 Différentes Permanences des partenaires, Agence Ecomobilité Associations et collectivités diverses,		⇒ Nombre de formation ⇒ Nombre de personnes suivies ⇒ Nombre d'actions sensibilisant à ces problématiques ⇒ Nombre de personne intégrées à l'action ⇒ Nombre d'associations ou structures ayant accueilli des stagiaires
⇒ Centraliser l'offre et la demande locative	⇒ Mettre à disposition du public une liste de logements mis en location sur le territoire ⇒ Accompagner les personnes pour mettre en œuvre les droits possibles pour accéder aux logements sociaux.	Les propriétaires, Bailleurs sociaux, ADIL, CAF		⇒ Nombre de logements mis en location ⇒ Nombre de personnes accueillies et accompagnées

Soutenir les publics fragilisés ... mais aussi les entreprises / Innover

Contexte : Les employeurs du territoire utilisent la diffusion des offres pour recruter localement. La création d'une page CESU dans le site internet des Amis des Bauges, renforce le travail avec les particuliers employeurs. Le label « France Services » apporte également une réponse spécifique à ce public avec d'autres institutions plus locales Cette fiche action souhaite traiter de l'ensemble de ces sujets et essayer, en partenariat avec chacun, d'anticiper les besoins de notre territoire pour pouvoir adapter les services et lancer des expérimentations innovantes si besoin.

Objectifs opérationnels	Moyens de mise en œuvre	Partenariats / Financements	Echéances	Critères d'évaluation
⇒ Accompagner les publics les plus fragilisés	⇒ Poursuivre l'accompagnement RSA. ⇒ Travailler sur la fragilisation des publics : illettrisme, handicap, maladie, addiction, afin de mieux les accompagner	Pour l'ensemble des objectifs opérationnels : Employeurs, Mairies du territoire, Partenaires de France Services	Tout au long de l'agrément	⇒ Nombre d'offres diffusées, de contacts «entreprises», de recrutements réalisés, de réponses apportées aux employeurs ⇒ Adéquation offre et demande d'emploi
⇒ Diffuser les offres d'emploi locales et accompagner l'employeur dans son recrutement	⇒ Aider à la création des profils de postes, rédaction des offres, diffusion locale, relais Pôle Emploi, mise en relation avec les Demandeurs d'emploi et suivi des offres ⇒ Répondre aux employeurs avec les outils de France Services ou plus larges.	DIRECCT, CESU URSSAF,		⇒ Quantifier le nombre d'emploi en CESU ⇒ Nombre de particulier employeur accueilli
⇒ Accompagner les particuliers employeurs dans leur recrutement et démarches administratives	⇒ Informer sur le CESU, ⇒ Faire vivre la partie CESU du site internet	CD73 (CTS), Associations,		⇒ Evolution des conventions de partenariat ⇒ Nombre de rencontres inter-partenariales
⇒ Innover, à l'échelle de notre territoire, dans l'expérimentation de réponses de services à la population (logements, déplacements, prêts de matériel, etc...)	⇒ Compléter les analyses de besoins émises par la population en associant les usagers ⇒ Mobiliser les partenariats suivant les sujets concernés	Appel à projets spécifiques		⇒ Nombre d'expérimentations menées ⇒ Pérennisation des expériences ⇒ Qualité du service rendu à la population

4.6 – Familles en Bauges

L'extrait de la circulaire CNAF de 2012, relative à l'animation de la vie sociale explique ce que doit être la mise en place d'un projet « familles » au sein d'un centre social :

« La mise en place d'un projet « familles »

Les centres sociaux, acteurs de l'amélioration de la vie personnelle et sociale des différents membres des familles, sont fortement invités à développer un projet « familles » visant à répondre aux problématiques familiales du territoire, et à soutenir tout particulièrement les parents dans leur rôle éducatif. Dans la perspective d'un agrément spécifique « familles », le projet familles, intégré au projet d'animation globale du centre social, doit présenter les caractéristiques suivantes :

- ⇒ Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire ;
- ⇒ Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intra-familiale et aux relations et solidarités inters familiaux ;
- ⇒ Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social ;
- ⇒ Faciliter l'articulation des actions Familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire. »

Notre projet «familles » est donc une lecture transversale du projet social exposé précédemment. Cette lecture doit se faire par le prisme des problématiques familiales en pleine transformation sur notre territoire. A titre d'exemple, voici quelques points notés dans l'état des lieux du territoire :

- Augmentation du nombre de famille de monoparentale (au-dessus de la moyenne savoyarde),
- Isolement familiale de plus en plus présent,
- Lieu de travail éloigné du lieu de vie
- Habitat vieillissant et pas toujours adapté aux évolutions familiales (familles recomposées, garde alternée, etc ..)

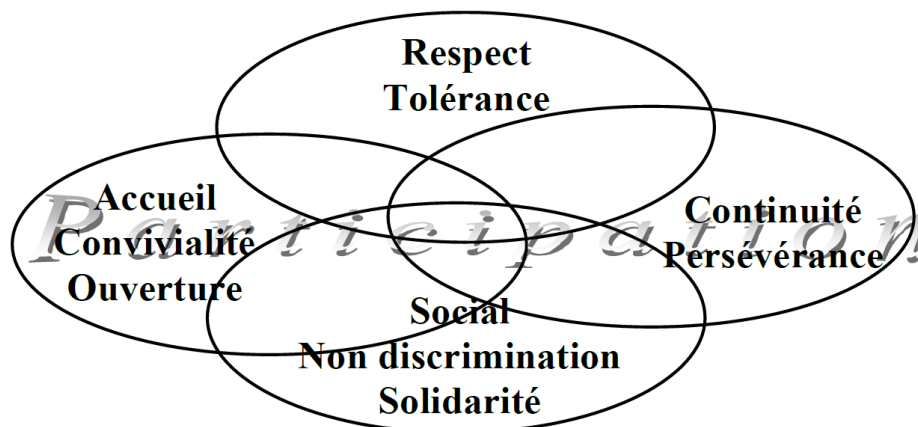
Il convient donc de voir cette partie comme un autre regard porté sur le projet plutôt que comme un nouveau projet.

Cette partie s'inscrit également dans la suite des travaux menés en direction des familles depuis de nombreuses années. Le bilan des 4 dernières années se trouvent avec l'ensemble des bilans, pages 23 et 23, de ce dossier de demande de renouvellement d'agrément.

4.6.1 – Le contexte de cette demande : un prolongement naturel de la démarche d’agrément

Le projet famille du centre social souhaite accompagner les familles en favorisant les échanges, les rencontres, l’engagement dans des projets communs répondant aux besoins et attentes des familles, en lien avec nos valeurs, nos objectifs généraux et les axes de notre projet social, à savoir :

Pour nos valeurs :



Pour nos objectifs généraux :

- **Veiller à respecter nos valeurs et les développer,**
- **Animer le territoire,**
- **Être à l’écoute des besoins de la population et mobiliser les habitants.**

Pour les 4 axes du projet social :

- S’adapter aux besoins des familles [notamment en termes de mode de garde] et aux réalités du territoire,
- Faire du travail en direction des seniors un axe fort du projet social,
- Assurer une présence physique sur le territoire pour répondre aux besoins sociaux et si besoin les relayer auprès des élus,
- Impulser des expérimentations permettant d’intégrer une vie locale cohérente, adapté au territoire (logement, mobilité, emploi, etc).

Contexte :

Les habitants sont partis prenantes de l’association, elle fonctionnerait difficilement sans leurs soutiens mais aussi leurs engagements. Lors de la démarche du renouvellement de notre agrément « Centre Social » ce sont les premiers à être investis. La parole des habitants est entendue et écoutée de différentes manières : des interviews, des temps de rencontres, des réponses à des questionnaires, etc

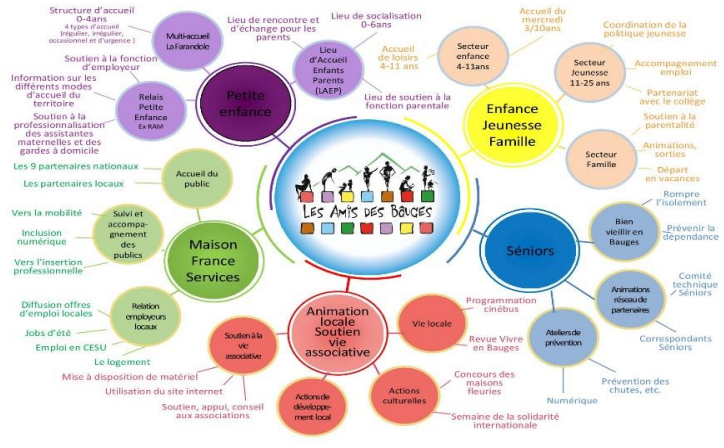
Il faut noter que notre territoire est d’abord rural, composé des 14 communes du cœur des Bauges avec une densité de population faible. Une augmentation des seniors, de familles monoparentales, des emplois extérieurs au territoire sont observées, ce qui nécessitent des services et équipements correspondant aux besoins.

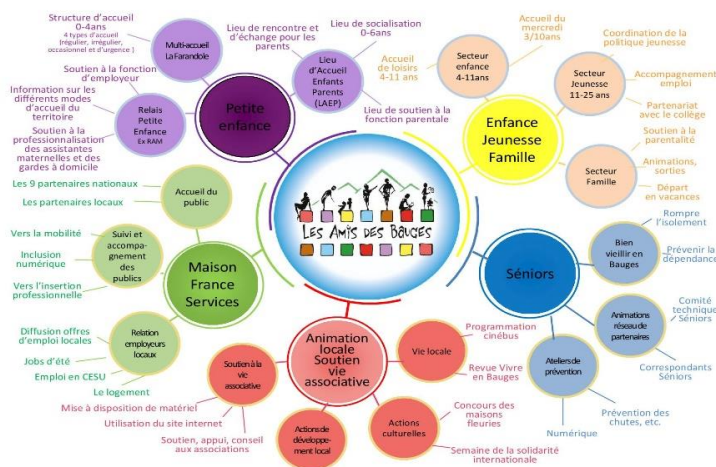
La politique de l’association est d’apporter des réponses aux besoins exprimés localement et de construire avec les habitants. Chacune des actions est portée, autant que faire se peut, par des bénévoles.

Les deux tableaux ci-dessous illustrent comment les objectifs spécifiques de nos actions, imaginées par la carte mentale, peuvent répondre aux attendus de la circulaire CNAF « Familles ».

Un troisième tableau permet d’illustrer avec les actions concrètes comment nous projetons de répondre à notre projet « familles » en s’appuyant sur nos actions quotidiennes.

4.6.2 - L'articulation entre les objectifs spécifiques de chacune de nos actions et les attendus de la circulaire CNAF « Familles »

	Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire	Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intra-familiale et aux relations et solidarités inters familiaux	Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social	Faciliter l'articulation des actions Familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire
La vie associative du centre socioculturel : ▪ Responsabiliser les membres du CA et les bénévoles à travers leur investissement en leur permettant ainsi de défendre les projets élaborés avec les habitants, ▪ Organiser le CA autour du double rôle de garant des valeurs et du projet socioculturel,			X	X
Les associations, l'animation de la vie locale et culturelle : ▪ Soutenir la vie associative locale ▪ Favoriser l'émergence d'initiatives locales et / ou coordonner les initiatives locales existantes ▪ Favoriser l'ouverture culturelle pour tous les âges et entre toutes les générations	X X X	X X		X
La petite enfance : ▪ Soutenir la fonction parentale, ▪ Être à l'écoute des besoins de la population et les porter auprès des décideurs, ▪ Mobiliser la population autour des objectifs et des valeurs du centre socioculturel par l'intermédiaire des trois structures, ▪ Travailler ensemble et en partenariat pour avoir plus de force.	X X X	X	X	X



	Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire	Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intra-familiale et aux relations et solidarités inters familiaux	Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social	Faciliter l'articulation des actions Familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire
L'enfance / jeunesse / famille :				
▪ Mobiliser au moyen des services rendus sur les objectifs et les valeurs du centre socioculturel	X			
▪ Coordonner les intervenants autour de l'enfance/jeunesse		X	X	X
▪ Favoriser les solidarités et relation intergénérationnelles				
L'accès aux droits :				
▪ Développer la proximité des services à la population (dont la France Services)	X	X		
▪ Poursuivre la concertation avec les professionnels			X	X
Les seniors :				
▪ S'adapter à l'évolution de notre territoire et contribuer à la qualité de vie	X			
▪ Animer une dynamique « seniors » à l'échelle des 14 communes		X		X

4.6.3 - Le projet « familles » illustré par des exemples d’actions concrètes

Axe famille	Objectifs généraux	Objectifs Opérationnels	Actions à titre d’exemple	Critères et Indicateurs
Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire	Répondre aux problèmes [de modes] de gardes	- Assurer un accueil de loisirs de qualité sur les temps périscolaire et extrascolaire - Assurer un accueil petite-enfance	- Accueil de loisirs de loisirs - Crèche « La Farandole » - RPE	- Nombre de familles concernés différentes - Satisfaction des demandes
	Favoriser l’accès aux temps collectifs	- Assurer un accueil de loisirs de qualité sur les temps périscolaire et extrascolaire - Assurer un accueil petite-enfance - Assurer des actions en direction des familles	- Tarifs modulés à la Crèche et accueils de loisirs - Adaptation de nos fonctionnements aux contraintes familiales - Organiser des sorties « famille »	- Répartition des différents QF - Evolution de nos projets de fonctionnement - Nombre de sorties « famille » et fréquentation
	Favoriser l’accès aux droits	Assurer des temps d’écoute et d’échanges.	- RPE, LAEP - France services - Rendre lisible l’offre de logements	- Statistiques de fréquentation de différents pôles

Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intra-familiale et aux relations et solidarités inters familiaux	Favoriser les actions au sein de la famille pour renforcer les liens Favoriser l'implication des familles dans l'élaboration et la mise en œuvre des actions	Favoriser les liens au sein de la famille Favoriser la place de chacun au sein de la famille Favoriser les rencontres inter-familiales	- Animations ponctuelles : parents/enfants, sortie famille - Vria des croés - Parents/ados, le coin des parents - Autofinancement de projets, sorties familles, coins des parents, « sos » garde/covoit familles,	- Nombre d'interactions, de participants, nombre de rencontres
Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social ;	Soutenir et accompagner les familles au quotidien	Ecouter et informer les familles sur les problématiques rencontrées	- Conférence, coins des parents, animations parents	- Indicateurs quantitatifs - Choix des conférences et qualité du travail en amont avec les familles
Faciliter l'articulation des actions Familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire	Accompagner les familles vers les différents partenaires en fonction de leurs besoins	Favoriser les démarches « aller vers » en partenariat Favoriser les partenariats entre les acteurs	- Animations sur les 14 communes - Coordonner ou participer aux actions locales	- Nombre d'animations organisées - Impact sur le projet "familles"

4.6.4 - Animation Collective Famille : Eléments budgétaires pour l'année 2023

Pour conduire ces actions, nous avons identifié des financements qui sont complémentaires du budget général de l'association "Les Amis des Bauges". Les éléments budgétaires présentés ci-dessous s'intègrent donc dans le budget général du centre socioculturel "Les Amis des Bauges" pour l'année 2023. Ils sont ventilés dans la partie "Activités" de la ventilation "Pilotage, Logistique, Activités".

Voici le budget prévisionnel tel qu'il nous est demandé dans les documents de la CAF.

FORMULAIRE DE PRESTATION DE SERVICE ACF					
BUDGET PREVISIONNEL D'ANIMATION COLLECTIVE FAMILLE du 01/01/23 au 31/12/23					
COMPTES	CHARGES	ACF	COMPTES	PRODUITS	ACF
60	Achats		70	Vente de produits finis prestataires	24 743,00
61	Services extérieurs				
62	Autres services extérieurs				
63	Impôts et taxes	1 189,00			
64	Frais de personnel	23 554,00	74	Subventions d'exploitation	
65	Autres charges de gestion courante		75	Produits de gestion	
66	Charges financières		76	Produits financiers	
67	Charges exceptionnelles		77	Produits exceptionnels	
68	Dotations aux amortissements, aux provisions et engagements		78	Reprise sur provisions	
69	Impôt sur les bénéfices		79	Transfert de charges	
	SOUS-TOTAL	24 743,00		SOUS-TOTAL	24 743,00
86	Contributions	0,00	87	Contrepartie des contributions	
	TOTAL CHARGES	24 743,00		TOTAL PRODUITS	24 743,00

CHARGES : Détail des comptes racines utiles à la CAF

Attention dans les tableaux ci-dessous, le total des comptes détaillés doit correspondre au total du compte racine.

COMPTES	INTITULES COMPTES	ACF
62A7	Autres services extérieurs rattachés familles*	
62	Autres services extérieurs	
63AA7	Impôts et taxes du référent familles	1189,00
63AB7	Impôts et taxes Autres personnes ACF	
63 B7	Autres impôts et taxes ACF	
63	Impôts et taxes	
64A7	Frais de personnel du référent familles (6411+6412+6413+6414+645+647+648)	23554,00
64B7	Autre Frais de personnel CS Anim Fam	
64	Frais de personnel	
862	Mise à disposition du référent familles	
86	Contributions	

* Concernant le référent familles,
 *- le compte 62A7 est à utiliser uniquement s'il s'agit d'un personnel détaché et facturé, pour y inscrire le coût de sa facturation (charges de personnel/impôts et taxes)
 *- le compte 862 est à utiliser si le référent est mis à disposition par un tiers.

PRODUITS : Détail des comptes racines utiles à la CAF

COMPTES	INTITULES COMPTES	ACF
70623 ACF	Prestations reçues de la CAF	23754,00
70642	Particuliers usagers non déductibles PS	
707	Vente de marchandises	
708	Produits d'activités diverses	989,00
70	Vente de produits finis prestataires	
741	Subvention d'ETAT	
742	Subvention de la REGION	
743	Subvention du DEPARTEMENT	
744	Subvention de la COMMUNE	
7451	Subvention des ORGANISMES NATIONALS dont MSA	
7452	Subvention de fonctionnement CAF	
746	Subvention EPCI (intercom)	
747	Subvention entreprise	
748-1	Subvention fonds européens	
748-2	Subventions autre entité publique	
74	Subventions d'exploitation	

Voici une vision plus complète du budget « familles » intégrant les actions spécifiques :

Association les Amis des Bauges - 232, avenue Denis Therme - 73630 Le Chatelard					
Total Animation Collective Famille - Budget Prévisionnel 2023					
Num.	Intitulés	TOTAL 2023	Num.	Intitulés	TOTAL 2023
6 061	Electricité	- €	7061	Abonnements Vivre en Bauges	- €
6 061	Combustibles chauffages	450 €	7061	Publicité Vivre en Bauges	8 960 €
6 061	Carburants	1 390 €	706 1	Participation des usagers	11 975 €
6 062	Fournitures d'ateliers ou d'activités	4 800 €	70	Vente de produits finis	20 935 €
6 062	Produits pharmaceutiques	- €	7411	ASP emploi avenir	- €
6 062	Produits d'entretien	- €	7412	ASP Accueil	- €
6 063	Petit équipement, petit outillage	100 €	7412	ASP Formation	- €
6 064	Fournitures administratives, de bureau	600 €	7413	ASP Aide remplacement	- €
6 068	Fournitures non stockables Alimentation, Boissons	1 650 €	7413	Fonjep DDCSPP	- €
60	TOTAL ACHATS	8 990 €	741	Subvention ETAT	- €
6 120	Redevance de crédit bail	- €			
6 130	Locations immobilières / matériel	2 210 €	743	Conseil Départemental CCJ Volet DL	- €
6 130	Locations (loyer)	950 €	743	Suivi RSA Conseil Départemental	- €
6 150	Entretien et réparations	- €	743	Conseil Départemental (FDAL, CFPPA, etc)	3 500 €
6 156	Maintenance	- €	743	Subvention Département	3 500 €
6 160	Prime d'assurance	350 €		Participation ComCom (valorisation logistique)	6 708 €
6 181	Documentation	- €	744	SIVOM CCJ volet DL	- €
6 185	Frais de colloques, séminaires	- €	744	SIVOM Projets	- €
6 186	Formation des Bénévoles	- €	744	Rembst Conseil Départemental CCJ	- €
61	TOTAL SERVICES EXTERIEURS	3 510 €	744	Rembst Contrat Educatif Local	- €
6 21	Personnel interimaire / prestataires	12 950 €	744	SIVOM equivalent Contrat enfance	- €
6 226	Honoraires (comptable, commissaire aux comptes)	- €		dont participation réelle Com. Com.	- €
6 227	Frais d'actes et de contentieux	- €		et rembst Contrat enfance à la Com. Com.	- €
6 230	Publicités Publications	- €			
6 238	Divers (Pourboires, dons, etc.)	- €	744	SIVOM Jeunesse	- €
6 248	Transports d'activités et d'animation	2 300 €		dont participation réelle Com. Com.	- €
6 251	Déplacements du Personnel et missions	475 €		et rembst CTL CAF à la Com. Com.	- €
6 257	Receptions	600 €			
6 258	Déplacements des bénévoles	- €	744	Subvention "SIVOM"	- €
6 261	Frais postaux	4 350 €			
6 263	Frais de télécommunications	- €	746	Prestation de services CAF CS	- €
6 270	Services bancaires et assimilés	- €	746	Subventions exceptionnelles CAF	- €
6 280	Autres Services Extérieurs	- €	746	CLAS / Caf	- €
6 281	Cotisations	- €	746	Prestations Collectives Familles	23 754 €
6 285	Frais de CA et d'Assemblée	- €	746	Prestation CAF Halte Garderie RAMA	4 000 €
6 286	Formation	- €	746	MSA	- €
62	TOTAL AUTRES SERVICES EXTERIEURS	20 675 €	746	Subvention CAF MSA	27 754 €
6 311	Taxes sur les salaires	798 €			
6 333	Participation formation professionnelle cont.	392 €	748	FNDVA/REAAP	- €
6 35	Impôts, Taxes et versements sur rémunérat.	- €	748	Région / PNR / Communes	- €
63	TOTAL IMPOTS ET TAXES	1 189 €	748	Habitat Formation	- €
6 411	Rémunération du personnel	17 031 €	748	Chantier	- €
6 412	Congés payés	- €	748	Autres	- €
6 45	Charges de SS et de prévoyance	6 301 €	748	Subvention autres	- €
6 47	Autres charges sociales	222 €			
64	TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	23 554 €			
65	TOTAL Part logisitique ventilée	978 €			
6 811	Dot. amortissements sur immobilisations	- €	756	Cotisations adhérents	- €
	Dotation nouvel équipement informatique	- €			
68	TOTAL DOTATION	- €	76	Produits Financiers	- €
		- €			
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		58 897 €	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		58 897 €

Annexes

⇒ Glossaire des sigles utilisés dans la vie du centre socioculturel « Les Amis des Bauges »

⇒ Annexes financières :

- Compte de résultat réalisé en 2021, ventilé « Pilotage Logistique Activités » (à titre indicatif)
- Compte de bilan au 31/12/21 (à titre indicatif)
- Budget prévisionnel 2023, ventilé « Pilotage Logistique Activités »
- Organigramme Prévisionnel pour l'année 2023, avec la ventilation « Pilotage Logistique Activités »

Glossaire

- ACF : Animation Collective Famille (prestation proposée par la CAF)
- AG(O) : Assemblée Générale (Ordinaire) / AGE : Assemblée Générale Extraordinaire
- ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ex CLSH : centre de loisirs sans hébergement ou CL)
- APE : Association de Parents d'Elèves
- AS : Assistante Sociale
- AM ou Ass Mat : Assistant(e) Maternel(le)
- CA : Conseil d'Administration
- CAF : Caisse d'Allocations Familiales
- CCAS : Centre Communal d'Action Sociale / CIAS : Centre Intercommunal d'Action Sociale
- CEJ : Contrat Enfance et Jeunesse (contrat proposé par la CAF à la Collectivité locale)
- CIDFF : Centre d'Informations des Droits des Femmes et des Familles
- CLAS : Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (Contrat proposé par la CAF à l'association)
- CMF : Concours de Maisons Fleuries (manifestation organisée par les Amis des Bauges)
- CPAS : Centre polyvalent d'Actions Sociales (Centre du Conseil Départemental) / Devenu Centre Social du département
- CRI : Centre de Ressources contre l'illettrisme
- CTG : Convention Territoriale Globale (« contrat » proposé par la CAF aux collectivités locales)
- CTS : Comité Technique Seniors (Comité local technique autour des seniors – propre aux Bauges)
- CTS : Contrat Territoire Savoie (contrat proposé par le Conseil Départemental aux collectivités locales)
- CTJ : Contrat Territorial Jeunesse (contrat proposé par le Conseil Départemental de Savoie)
- DE : Demandeur d'Emploi
- DLA : Dispositif Local d'Accompagnement
- DVS : Direction de la Vie Sociale (service du Conseil Départemental)
- EPN : Espace Public Numérique
- ETP : Equivalent Temps Plein (unité pour compter le temps de travail)
- FDAL : Fonds Départemental d'Animation Locale (subvention proposée par le Conseiller Départemental)
- INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
- LAPE ou LAEP : Lieu d'Accueil Parents Enfants ou Lieu d'Accueil Enfants Parents
- MIFE : Maison de l'Information sur la Formation et l'Emploi
- MSAP : Maison de Services Au Public devenu France Services
- PAEF : Point Accueil Emploi Formation
- MLJ : Mission Locale Jeunes
- PMI : Protection Maternelle Infantile (service du Conseil Départemental)
- PNR : Parc Naturel Régional
- RAM(A) : Relais Assistantes Maternelles (Agréées) / devenu RPE
- REAAP : Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents
- RPE : Relais Petite Enfance / nouveau nom du RAM
- RSA : Revenu de Solidarité Active
- RSP : Relais de Service Public
- SADD : Schéma d'Aménagement et de Développement Durable
- Savoie Biblio : Bibliothèque départementale (Savoie + Haute Savoie)
- SSIAD : Services de Soins Infirmiers A Domicile
- SIVU : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique
- SIVOM : Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple
- URACS : Union Rhône Alpes des Centres Sociaux
- VEB : revue Vivre en Bauges
- ZRR : Zone de Revitalisation Rurale

FORMULAIRE DE PRESTATION DE SERVICE AGC/ACF

COMPTE DE RÉSULTAT DE LA STRUCTURE du 01/01/2021 au 31/12/2021

CHARGES

COMPTES	INTITULES COMPTES	TOTAL CHARGES
60	Achats	75 650,00
61	Services extérieurs	26 537,00
62	Autres services extérieurs	76 475,00
63	Impôts et taxes	18 347,00
64	Frais de personnel	483 347,00
65	Autres charges de gestion courante	
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
68	Dotations aux amortissements, aux provisions et engagements	1 136,00
69	Impôt sur les bénéfices	
SOUS-TOTAL		681 492,00
86	Contributions	12 000,00
TOTAL CHARGES		693 492,00
	Déficit	

PRODUITS

COMPTES	INTITULES COMPTES	TOTAL PRODUITS
70	Vente de produits finis prestataires	336 463,00
74	Subventions d'exploitation	348 359,00
75	Produits de gestion	2 647,00
76	Produits financiers	181,00
77	Produits exceptionnels	797,00
78	Reprise sur provisions	
79	Transfert de charges	
SOUS-TOTAL		688 447,00
87	Contrepartie des contributions	12 000,00
TOTAL PRODUITS		700 447,00
	Bénéfice	6 955,00

PRODUITS : Détail des comptes racines utiles à la CAF

Attention dans le tableau ci-dessous, le total des sous-comptes doit correspondre au total du compte racine.

COMPTES	INTITULES COMPTES	TOTAL PRODUITS
70623-AGC	Prestations reçues de la CAF	67 232,00
70623-ACF	Prestations reçues de la CAF	19 965,00
70623-cl	PS reçues pour CLSH (ALSH)	13 805,00
70623-das	PS reçues pour Clas	
70623-eaje	PS reçues pour Multi accueil	94 262,00
70623-laep	PS reçues pour Laep	1 660,00
70623-mf	PS reçues pour Médiation Familiale	
70623-ram	PS reçues pour RAM	14 949,00
70623-ps-J	PS Jeunes	
70641	Participation des usagers déductible de la PS (spécifique EAJE)	61 133,00
70642	Participation des usagers non déductible de la PS	
707	Vente de marchandises	11 475,00
708	Produits d'activités diverses	51 982,00
70	Vente de produits finis prestataires	
741	Subvention d' ETAT	45 586,00
742	Subvention de la REGION	
743	Subvention du DEPARTEMENT	61 238,00
744	Subvention de la COMMUNE	
7451	Subvention des ORGANISMES NATIONAUX dont MSA	6 104,00
7452	Subvention de fonctionnement CAF	10 755,00
746	Subvention EPCI (intercom)	224 676,00
747	Subvention entreprise	
748- 1	Subvention fonds européens	
748- 2	Subventions autre entité publique	
74	Subventions d'exploitation	

Compte de résultat année 2021

FORMULAIRE DE PRESTATION DE SERVICE AGC

DONNEES FINANCIERES RÉELLES 2021 RETENUES POUR LA FONCTION PILOTAGE (cf onglet 8 - Table des comptes)

Attention : Si nécessaire, veuillez effectuer la proratisation des comptes 63 et 64 pour les 3 fonctions :
Direction, Accueil et Comptabilité/Gestion

PILOTAGE						
COMPTES	CHARGES	Fonction Direction	Fonction Accueil	Comptabilité gestion	Instances de décisions	TOTAL
617	Etudes et recherches					0,00
618 5	Frais de colloque					0,00
618 6	Formation des bénévoles					0,00
61	Services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur (détaché facturé)					0,00
622	Rémunération d'intermédiaires et honoraires					0,00
622 6	Frais de commissaire aux comptes et expert comptable			17 612,20		17 612,20
622 7	Frais d'acte et de contentieux					0,00
623	Publicité, information et publications		10 125,60			10 125,60
625	Déplacement, missions, réceptions	213,50	100,90		762,15	1 076,55
625 8	Fonctionnement des instances					0,00
628 1	Cotisation fédération				5 989,06	5 989,06
628 4	Frais de recrutement du personnel					0,00
628 6	Formation des salariés					0,00
62	Autres services extérieurs	213,50	10 226,50	17 612,20	6 751,21	34 803,41
633- 63A	Impôts et taxes liés aux frais de personnel	2 665,79	1 826,41	258,93		4 751,13
635- 63B	Autres impôts et taxes					0,00
63	Impôts et taxes	2 665,79	1 826,41	258,93		4 751,13
641 1	Salaires bruts	46 530,12	37 889,37	5 063,62		89 483,11
641 2	Congés payés					0,00
641 3	Primes et gratifications	206,62	318,78			525,40
641 4	Indemnités et avantages divers					0,00
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	18 439,56	9 553,05	1 227,16		29 219,77
647	Autres charges sociales					0,00
648	Autres charges de personnel	579,30	562,49	20,56		1 162,35
64	Frais de personnel	65 755,60	48 323,69	6 311,34		120 390,63
681 5	Dotations aux provisions pour départ à la retraite ou licenciement					0,00
68	Dotations aux amortissements, aux provisions et engagements	0,00	0,00	0,00		0,00
SOUS-TOTAL		68 634,89	60 376,60	24 182,47	6 751,21	159 945,17
862	Mise à disposition de personnel					0,00
86	Contributions	0,00	0,00	0,00		0,00
TOTAL CHARGES		68 634,89	60 376,60	24 182,47	6 751,21	159 945,17

Fonction Pilotage année 2021

Détail de l' Actif

Etat exprimé en euros		01/01/2021	12	01/01/2020	12	Variations	
		31/12/2021	mois	31/12/2020	mois		
TOTAL I- Actif immobilisé NET		14 705,82	3,17	2 925,70	0,68	11 780,12	402,64
Concessions brevets et droits similaires							
205000	LOGICIELS	190,16	0,04	592,30	0,14	(402,14)	-67,89
280500	AMORT LOGICIELS	(190,16)	-0,04	(592,30)	-0,14	402,14	67,89
Installations techniques, matériel et outillage							
215100	MATERIEL RAMA-HGAR	9 939,10	2,14	9 939,10	2,29		
281510	AMTS MAT. RAMA-HGAR	(9 939,10)	-2,14	(9 939,10)	-2,29		
Autres immobilisations corporelles		14 211,82	3,06	2 725,70	0,63	11 486,12	421,40
218100	INSTAL. GENER. AGENC. DIV.	8 556,46	1,84	8 061,60	1,86	494,86	6,14
218200	MATERIEL DE TRANSPORT	30 151,00	6,50	30 151,00	6,96		
218300	MATERIEL BUREAU ET INFO.	9 551,49	2,06	8 497,68	1,96	1 053,81	12,40
218400	MOBILIER	12 385,31	2,67	5 420,74	1,25	6 964,57	128,48
281810	AMORT. INSTAL. GENERALES	(6 153,41)	-1,33	(5 588,53)	-1,29	(564,88)	-10,11
281820	AMORT. MAT. TRANSPORT	(30 151,00)	-6,50	(30 151,00)	-6,96		
281830	AMTS IMMOB. CORPORELLES	(5 858,18)	-1,26	(8 245,05)	-1,90	2 386,87	28,95
281840	AMORT MOBILIER	(4 269,85)	-0,92	(5 420,74)	-1,25	1 150,89	21,23
Autres immobilisations financières		494,00	0,11	200,00	0,05	294,00	147,00
275000	DEPOT ET CAUTIONNEMENT	494,00	0,11	200,00	0,05	294,00	147,00
TOTAL II- Actif circulant NET		449 268,61	96,83	430 269,92	99,32	18 998,69	4,42
Créances clients, usagers et comptes rattachés		8 831,70	1,90	9 304,19	2,15	(472,49)	-5,08
041D	Collectif clients débiteurs	8 831,70	1,90	9 304,19	2,15	(472,49)	-5,08
Autres créances		23 633,91	5,09	24 336,75	5,62	(702,84)	-2,89
040D	Collectif fournisseurs débiteurs	62,05	0,01	1 777,00	0,41	(1 714,95)	-96,51
409800	FOURNISSEURS RRR NON RECUS	260,00	0,06			260,00	
421DUPE	REMUNERATION DUPERIER_ CATALAZ	100,00	0,02			100,00	
421MART	REMUNERATION MARTIN MOUCHET L	100,00	0,02			100,00	
421SAVI	REMUNERATION SAVINIEN Leane	100,00	0,02			100,00	
438700	PRODUITS A RECEVOIR	1 600,00	0,34			1 600,00	
448700	ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	1 122,86	0,24			1 122,86	
448770	SUB.CAF	20 289,00	4,37	22 559,75	5,21	(2 270,75)	-10,07
Disponibilités		416 803,00	89,83	396 628,98	91,56	20 174,02	5,09
512000	CREDIT AGRICOLE DAV	55 902,26	12,05	5 929,49	1,37	49 972,77	842,78
512100	CA DES SAVOIE CSL	360 181,04	77,63	390 152,91	90,06	(29 971,87)	-7,68
530000	CAISSE AMIS DES BAUGES	699,70	0,15	526,58	0,12	173,12	32,88
532100	CAISSE CINEMA	20,00		20,00			
TOTAL DU BILAN ACTIF		463 974,43	100,00	433 195,62	100,00	30 778,81	7,11

Détail du Passif

Etat exprimé en euros		01/01/2021 31/12/2021	12 mois	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	Variations	%
TOTAL I- Total des fonds propres		191 071,44	41,18	184 570,52	42,61	6 500,92	3,52
Total des fonds propres (situation nette)		191 071,44	41,18	184 116,42	42,50	6 955,02	3,78
Réserves statutaires ou contractuelles		184 116,42	39,68	174 341,08	40,25	9 775,34	5,61
106310	AUTRES RESERVES	184 116,42	39,68	174 341,08	40,25	9 775,34	5,61
Excédent ou déficit de l'exercice		6 955,02	1,50	9 775,34	2,26	(2 820,32)	-28,85
Total des autres fonds propres				454,10	0,10	(454,10)	-100,00
Subventions d'investissement				454,10	0,10	(454,10)	-100,00
131120	SUBVENTION INV TVX&MOB CRECHE			454,10	0,10	(454,10)	-100,00
Total autres fonds propres							
TOTAL II - Total des fonds reportés et dédiés		55 333,00	11,93	62 721,00	14,48	(7 388,00)	-11,78
Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		55 333,00	11,93	62 721,00	14,48	(7 388,00)	-11,78
194000	FONDS DEDES - SUBV. EXPLOITATION	55 333,00	11,93	62 721,00	14,48	(7 388,00)	-11,78
TOTAL III - Total des Provisions		54 689,00	11,79	53 417,00	12,33	1 272,00	2,38
Provisions pour charges		54 689,00	11,79	53 417,00	12,33	1 272,00	2,38
153000	PROV. PENSIONS ET OBLIG.SIM.	47 189,00	10,17	45 917,00	10,60	1 272,00	2,77
158100	AUTRES PROV. POUR CHARGES	7 500,00	1,62	7 500,00	1,73		
TOTAL IV - Total des dettes		162 880,99	35,11	132 487,10	30,58	30 393,89	22,94
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		13 555,93	2,92	12 495,79	2,88	1 060,14	8,48
040C	Collectif fournisseurs créditeurs	3 597,53	0,78	1 607,79	0,37	1 989,74	123,76
408100	FOURN. FACT. NON PARVENUES	9 958,40	2,15	10 888,00	2,51	(929,60)	-8,54
Dettes fiscales et sociales		134 974,02	29,09	117 705,27	27,17	17 268,75	14,67
428200	CONGES A PAYER	31 202,40	6,73	31 220,17	7,21	(17,77)	-0,06
428600	PERS.AUTR.CHARGES A PAYER			2 072,22	0,48	(2 072,22)	-100,00
431000	URSSAF	11 003,26	2,37	12 659,00	2,92	(1 655,74)	-13,08
431100	INDEMN.JOURN.SS	250,68	0,05	363,91	0,08	(113,23)	-31,11
437030	RETRAITE COMP+PREV+CADRE	6 728,51	1,45	6 754,64	1,56	(26,13)	-0,39
438200	CHARGES /CONGES A PAYER	15 913,22	3,43	16 234,48	3,75	(321,26)	-1,98
438600	AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER	1 251,07	0,27	1 620,99	0,37	(369,92)	-22,82
442100	PAS DGFI	447,34	0,10	439,00	0,10	8,34	1,90
447000	TAXE /SALAIRES	8 727,00	1,88	5 814,98	1,34	2 912,02	50,08
448600	ETAT - CHARGES A PAYER	6 784,00	1,46	3 140,00	0,72	3 644,00	116,05
448611	SUBVENTION TROP PERCU.	52 666,54	11,35	37 385,88	8,63	15 280,66	40,87
Autres dettes		1,04		1,04			
041C	Collectif clients créditeurs	1,04		1,04			
Produits constatés d'avance		14 350,00	3,09	2 285,00	0,53	12 065,00	528,01
487000	PRODUITS CONSTAT.D'AVANCE	14 350,00	3,09	2 285,00	0,53	12 065,00	528,01
Total du passif		463 974,43	100,00	433 195,62	100,00	30 778,81	7,11

FORMULAIRE DE PRESTATION DE SERVICE AGC/ACF

BUDGET PREVISIONNEL DE LA STRUCTURE du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES

COMPTES	INTITULES COMPTES	TOTAL CHARGES
60	Achats	91 591,00
61	Services extérieurs	35 425,00
62	Autres services extérieurs	143 719,00
63	Impôts et taxes	27 671,00
64	Frais de personnel	601 508,00
65	Autres charges de gestion courante	
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
68	Dotations aux amortissements, aux provisions et engagements	4 400,00
69	Impôt sur les bénéfices	
SOUS-TOTAL		904 314,00
86	Contributions	12 000,00
TOTAL CHARGES		916 314,00

PRODUITS

COMPTES	INTITULES COMPTES	TOTAL PRODUITS
70	Vente de produits finis prestataires	459 905,00
74	Subventions d'exploitation	413 609,00
75	Produits de gestion	3 100,00
76	Produits financiers	300,00
77	Produits exceptionnels	
78	Reprise sur provisions	27 400,00
79	Transfert de charges	
SOUS-TOTAL		904 314,00
87	Contrepartie des contributions	12 000,00
TOTAL PRODUITS		916 314,00

PRODUITS : Détail des comptes racines utiles à la CAF

Attention dans le tableau ci-dessous, le total des sous-comptes doit correspondre au total du compte racine.

COMPTES	INTITULES COMPTES	TOTAL PRODUITS
70623-AGC	Prestations reçues de la CAF	76 448,00
70623-ACF	Prestations reçues de la CAF	23 754,00
70623-d	PS reçues pour CLSH (ALSH)	14 013,00
70623-das	PS reçues pour Clas	
70623-eaje	PS reçues pour Multi accueil	169 461,00
70623-laep	PS reçues pour Laep	1 600,00
70623-mf	PS reçues pour Médiation Familiale	
70623-ram	PS reçues pour RAM	18 983,00
70623-psj	PS Jeunes	
70641	Participation des usagers déductible de la PS (spécifique EAJE)	60 000,00
70642	Participation des usagers non déductible de la PS	79 886,00
707	Vente de marchandises	
708	Produits d'activités diverses	15 760,00
70	Vente de produits finis prestataires	
741	Subvention d'ETAT	38 308,00
742	Subvention de la REGION	
743	Subvention du DEPARTEMENT	86 683,00
744	Subvention de la COMMUNE	
7451	Subvention des ORGANISMES NATIONAUX dont MSA	22 750,00
7452	Subvention de fonctionnement CAF	20 959,00
746	Subvention EPCI (intercom)	237 839,00
747	Subvention entreprise	
748- 1	Subvention fonds européens	
748- 2	Subventions autre entité publique	7 070,00
74	Subventions d'exploitation	

Budget prévisionnel année 2023 (dans le document demandé par la CAF)

FORMULAIRE DE PRESTATION DE SERVICE AGC

DONNEES FINANCIERES PREVISIONNELLES 2023 RETENUES POUR LA FONCTION PILOTAGE

PILOTAGE						
COMPTES	CHARGES	Fonction Direction	Fonction Accueil	Comptabilité gestion	Instances de décisions	TOTAL
617	Etudes et recherches					0,00
618 5	Frais de colloque					0,00
618 6	Formation des bénévoles				250,00	250,00
61	Services extérieurs	0,00	0,00	0,00	250,00	250,00
621	Personnel extérieur (détaché facturé)					0,00
622	Rémunération d'intermédiaires et honoraires					0,00
622 6	Frais de commissaire aux comptes et expert comptable			17 944,00		17 944,00
622 7	Frais d'acte et de contentieux					0,00
623	Publicité, information et publications		12 000,00		350,00	12 350,00
625	Déplacement, missions, réceptions	750,00	250,00		500,00	1 500,00
625 8	Fonctionnement des instances				1 750,00	1 750,00
628 1	Cotisation fédération				6 690,00	6 690,00
628 4	Frais de recrutement du personnel					0,00
628 6	Formation des salariés	800,00	570,00			1 370,00
62	Autres services extérieurs	1 550,00	12 820,00	17 944,00	9 290,00	41 604,00
633- 63A	Impôts et taxes liés aux frais de personnel	3 856,00	3 269,00	394,00		7 519,00
635- 63B	Autres impôts et taxes					0,00
63	Impôts et taxes	3 856,00	3 269,00	394,00		7 519,00
641 1	Salaires bruts	51 183,00	69 422,00	5 857,00		126 462,00
641 2	Congés payés					0,00
641 3	Primes et gratifications					0,00
641 4	Indemnités et avantages divers					0,00
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	20 473,00	20 558,00	1 464,00		42 495,00
647	Autres charges sociales	616,00	985,00	79,00		1 680,00
648	Autres charges de personnel					0,00
64	Frais de personnel	72 272,00	90 965,00	7 400,00		170 637,00
681 5	Dotations aux provisions pour départ à la retraite ou licenciement					0,00
68	Dotations aux amortissements, aux provisions et engagements	0,00	0,00	0,00		0,00
SOUS-TOTAL		77 678,00	107 054,00	25 738,00	9 540,00	220 010,00
862	Mise à disposition de personnel					0,00
86	Contributions	0,00	0,00	0,00		0,00
TOTAL CHARGES		77 678,00	107 054,00	25 738,00	9 540,00	220 010,00

Fonction Pilotage année 2023 (dans le document demandé par la CAF)

Suite du tableau déclaration des salaires et charges par poste d'activité (Prévisionnel pour 2023)

A C F	Nom- prénom	Intitulé de l'emploi	Date d'entrée (E) ou de sortie (S)	Qualification Diplômes et date d'obtention	ETP annuel dans la structure	Frais de personnel (cpté 64)	Impôts & Taxes (cpté 63A)	Coordina ² : % temps consacré à la fonction RF	Frais de personnel € (cpté 64)	Impôts & Taxes € (cpté 63A)	Pondération du tps consacré à la fonct ² (en %)
	Animation collective familles										0,50
	CIBIL Céline	Réf-famil	E 03/04/2017	DEJEPS	1,00	47 109,00	2 379,00	50,00	23 554,50	1 189,50	50,00
									0,00	0,00	0,00
									0,00	0,00	0,00
									0,00	0,00	0,00
									0,00	0,00	0,00
Sous-total									23 554,50	1 189,50	
TOTAL GENERAL (des personnels mettant en œuvre le projet social AGC et ACF)									600 263,00	28 212,00	16,85

Une autre présentation des comptes, plus proches de ce que vivent les usagers

Association "Les Amis des Bauges" : Budget Prévisionnel 2023								
								13/10/2022
AFFECTATIONS DES CHARGES								
Num.	Intitulés	TOTAL	Fonction.	Farandole	RAM	Enfance	Famille	Emp. For.
		2 023	Général	Petit Enfan.		Jeunesse	Animation	Seniors
6 061	Electricité / Eau	6 510	215	3 967	2 086	158	33	51
6 061	Combustibles Chauffages	4 600	0	1 600	450	900	450	1 200
6 061	Carburants	2 490	0	0	0	600	1 390	500
6 062	Fournitures d'ateliers ou d'activités	17 500	75	2 628	1 013	6 705	4 812	2 268
6 062	Produits pharmaceutiques	615	3	454	0	157	0	1
6 062	Produits d'entretien	5 005	50	4 585	28	322	8	12
6 063	Petit équipement, petit outillage	7 320	88	2 149	515	1 434	113	3 021
6 064	Fournitures administratives, de bureau	3 282	375	1 139	163	607	658	339
6 068	Fournit. non stockables (alimentation, boissons)	44 269	0	30 229	0	12 390	1 650	0
60	TOTAL ACHATS	91 591	806	46 751	4 256	23 272	9 114	7 392
6 120	Redevances de crédits bail	6 000	1 502	2 557	253	1 099	231	358
6 130	Locations immobilières / matériel	4 710	0	0	0	1 500	2 210	1 000
6 130	Locations (loyer)	14 450	1 252	2 131	961	6 166	1 142	2 798
6 150	Entretien et réparations	2 670	125	1 713	21	262	19	530
6 156	Maintenance	2 050	25	1 743	4	268	4	6
6 160	Prime d'assurance	5 070	663	2 379	412	755	452	408
6 181	Documentation	225	0	25	100	0	0	100
6 185	Frais de colloques, séminaires	0	0	0	0	0	0	0
6 186	Formation des bénévoles	250	250	0	0	0	0	0
61	TOTAL SERVICES EXTERIEURS	35 425	3 817	10 548	1 751	10 051	4 058	5 200
6 211	Personnel interimaire/prestataires	69 570	391	2 165	4 166	18 846	13 010	30 993
6 226	Honoraires (Comptable, commissaire comptes)	17 944	17 944	0	0	0	0	0
6 227	Frais d'actes et de contentieux	0	0	0	0	0	0	0
6 230	Publicités Publications	12 350	12 350	0	0	0	0	0
6 238	Divers (Pourboires, dons, etc ...)	0	0	0	0	0	0	0
6 248	Transports d'activités et d'animation	8 860	0	0	0	4 060	2 300	2 500
6 251	Déplacements du Personnel et missions	3 555	1 000	500	400	630	475	550
6 257	Receptions	7 160	250	500	300	260	600	5 250
6 258	Déplacements des bénévoles	250	250	0	0	0	0	0
6 261	Frais postaux	6 910	125	713	221	852	4 369	630
6 262	Frais de télécommunications	2 260	253	815	727	305	39	120
6 270	Services bancaires et assimilés	350	88	149	15	64	13	21
6 280	Charges externes diverses	0	0	0	0	0	0	0
6 281	Cotisations	6 690	6 690	0	0	0	0	0
6 285	Frais de CA et d'Assemblée	1 750	1 750	0	0	0	0	0
6 286	Formation	6 070	1 370	4 200	500	0	0	0
62	Charges et services extérieurs	143 719	42 461	9 042	6 328	25 017	20 807	40 064
6 311	Taxes sur les salaires	16 365	4 610	8 635	671	1 651	798	0
6 313	Participation formation professionnelle cont.	10 664	2 909	5 144	416	1 804	392	0
6 33	Impôts, Taxes et versements sur rémunérat.	642	29	577	5	21	4	7
63	Impôts, Taxes, versements assimilé	27 671	7 547	14 355	1 092	3 476	1 194	7
6 411	Rémunération du personnel	463 911	126 462	223 636	18 102	78 681	17 031	0
6 412	Congés Payés / autres / Service Civique	1 320	0	1 320	0	0	0	0
6 45	Charges de SS et de prévoyance	129 944	42 495	55 299	5 430	20 419	6 301	0
6 47	Autres charges sociales	6 332	1 681	3 328	271	830	222	0
64	Total charges personnel	601 508	170 637	283 583	23 803	99 930	23 554	0
67	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	0	0	0	0	0	0
6 811	Dotation amortissements sur immobilisations	4 400	1 101	1 875	186	806	169	262
6 811	Dotation nouvel équipement informatique	0	0	0	0	0	0	0
68	Total dotation	4 400	1 101	1 875	186	806	169	262
861	Mise à disposition gratuite de biens	12 000		12 000	0			
	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	916 314	226 370	378 155	37 416	162 552	58 897	52 925

Association "Les Amis des Bauges" : Budget Prévisionnel 2023								
							13/10/2022	
			AFFECTATION DES PRODUITS					
Num	Intitulés	TOTAL 2023	Fonction. Général	Farandole Petite Enfan.	RAM	Enfance Jeunesse	Famille Animation	Emp. For. Seniors
	Abonnements	2 000	2 000	-	-	-	-	-
	Publicité	13 760	4 800	-	-	-	8 960	-
706 1	Participation des usagers	139 886	2 619	60 000	-	50 500	11 975	14 792
70	Vente de produits finis	155 646	9 419	60 000	-	50 500	20 935	14 792
741 1	ASP Apprentissage	-	-	-	-	-	-	-
741 2	ASP Accueil	-	-	-	-	-	-	-
741 2	ASP Farandole	1 200	-	1 200	-	-	-	-
741 3	ASP Aide remplacement	-	-	-	-	-	-	-
741 3	Fonjep DDCSPP	7 108	7 108	-	-	-	-	-
	MSAP Etat + fonds inter-opérateurs	30 000	30 000	-	-	-	-	-
741	Subvention ETAT	38 308	37 108	1 200	-	-	-	-
743	Conseil Départemental Contrat Terrot	29 400	19 000	-	-	10 400	-	-
743	Public fragilisé Conseil Départemental	8 000	-	-	-	-	-	8 000
743	Conseil Départemental (conférence fi	40 700	14 000	1 500	-	-	3 500	21 700
743	Reprise CFPPA 2021 et investis.	8 583	2 200	-	-	-	-	6 383
743	Subvention Département	86 683	35 200	1 500	-	10 400	3 500	36 083
744	SIVU Contrat d'Animation	21 000	21 000	-	-	-	-	-
744	SIVU Projets	-	-	-	-	-	-	-
744	Rbst CG Cont. Cant. Jeunesse	-	-	-	-	-	-	-
744	Rbst Contrat Educatif Local DDJS	-	-	-	-	-	-	-
744	SIVU Petite Enfance	154 486	-	129 793	18 233	6 460	-	-
	Estimation participation réelle SIVU	-	-	-	-	-	-	-
	et rembst CEJ au SIVU	-	-	-	-	-	-	-
	Reliquat Année Précédente	-	-	-	-	-	-	-
744	SIVU Enfance Jeunesse	62 353	-	-	-	62 353	-	-
	Estimation participation réelle SIVU	-	-	-	-	-	-	-
	et rembrt CEJ au SIVU	-	-	-	-	-	-	-
	Reliquat Année Précédente	-	-	-	-	-	-	-
744	Total Subvention Intercommuna	237 839	21 000	129 793	18 233	68 813	-	-
746	Prestation de services CAF CS	76 448	76 448	-	-	-	-	-
746	Subvention exceptionnelle CAF	11 159	11 159	-	-	-	-	-
746	Sub CAF Travaux Farandole	-	-	-	-	-	-	-
746	Prestations Collectives Familles	23 754	-	-	-	-	23 754	-
746	Prestation CAF Halte Garderie RAMA	213 857	-	169 461	18 983	21 413	4 000	-
746	MSA	5 750	5 000	-	-	750	-	-
746	Subvention CAF MSA	330 968	92 607	169 461	18 983	22 163	27 754	-
748	FNDVA / REAAP / Reprise fonds déd	27 400	27 400	-	-	-	-	-
748	Région / PNR / Communes	1 000	-	-	-	-	-	1 000
748	UniFormation	5 770	1 370	4 200	200	-	-	-
748	Chantiers / Divers	300	-	-	-	300	-	-
748	CARSAT	17 000	-	-	-	-	-	17 000
748	Subvention autres	51 470	28 770	4 200	200	300	-	18 000
							-	-
756	Cotisations adhérents	3 100	3 100	-	-	-	-	-
								-
76	Produits financiers	300	300	-	-	-	-	-
871	Prestations en nature	12 000		12 000	-			
	TOTAL DES PRODUITS	916 314	227 504	378 155	37 416	152 176	52 189	68 875